

## LISTE DES ABREVIATIONS

- DRDR** : Direction Régionale du Développement Rural
- ESSA** : Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques
- FITESA** : Fikambanan'ny Terak'i Sandrandahy
- GIE** : Groupe d'Intérêt Economique
- INSTAT** : Institut National de la Statistique
- INSRE** : Institut National de la Statistique et de Recherche Economique
- IRD** : Institut de Recherche pour le Développement
- JIRAFI** : Jiro sy Rano ny Fisakana
- JIRAMA** : Jiro sy Rano Malagasy
- MAEP** : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- PCD** : Plan Communal de Développement

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau n°1 : Chronogramme .....	12
Tableau n°2 : Evolution du courant migratoire dans le village .....	14
Tableau n°3 : Pourcentage des migrants du village par zone de destination.....	16
Tableau n°4 : Situation d'emploi des habitants du village selon le sexe (%).....	17
Tableau n°5 : Effectif des ménages selon l'étendue des terres de cultures .....	18
Tableau n°6 : Effectif des ménages selon le statut foncier (%).....	19
Tableau n°7 : Nombre moyen d'événement ou cérémonies par an dans le village.....	19
Tableau n°8 : Répartition des activités agricoles selon les coûts de main-d'œuvre.....	21
Tableau n°9 : Répartition des femmes chef de ménage par hameaux dans un fokontany ..	25
Tableau n°10 : Nombre de biens laissés par les migrants à leurs résidences .....	28
Tableau n°11 : Superficie cultivée par les migrants (ha) .....	36

## **LISTE DES FIGURES**

Figure n°1 : Diagramme polaire .....	14
Figure n°2 : Processus d’appauprissement des paysans ayant un manque de main-d’œuvre .....	22
Figure n°3 : Nombre des hommes en migration par fokontany .....	23
Figure n°4 : Destination des fonds envoyés par les migrants en pourcentage .....	24
Figure n°5 : Comportement des enfants migrants envers leurs parents .....	26
Figure n°6 : Acteurs de développement de la commune de Sandrandahy .....	29
Figure n°7 : Taux de participation aux actions de développement au niveau de la commune par acteurs .....	30
Figure n°8 : Classification des variables pour la mise en œuvre du projet de développement .....	33

## **LISTE DES ANNEXES**

ANNEXE I : Nombre de Fokontany de la commune de Sandrandahy .....	1
ANNEXE II : Textes et lois sur la migration à Madagascar .....	5
ANNEXE III : Questionnaires adressées aux ménages de chaque Fokontany.....	12
ANNEXE IV : Methode d'analyse de sensitivité.....	17
ANNEXE V : La precarite du monde rural dans la Commune de Sandradahy.....	21

# **SOMMAIRE**

## **RESUME**

## **INTRODUCTION**

### **I-MATERIELS ET METHODES**

#### I.1-ETAT DE CONNAISSANCE

#### I.2-METHODOLOGIE

#### I.3-DEMARCHE DE VERIFICATION DES HYPOTHESES

### **II-RESULTATS OBTENUS**

#### II.1-LA COMMUNE RURALE DE SANDRANDAHY, ZONE DE MIGRATION PERMANENTE

#### II.2-LA MIGRATION, ORIGINE DU DESEQUILIBRE DE LA VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE DANS LA COMMUNE DE SANDRANDAHY

#### II.3-LA MIGRATION, LEVIER DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE SANDRANDAHY ET LA ZONE D'ACCUEIL

### **III-DISCUSSIONS**

#### III.1-L'ORGANISATION DE LA MIGRATION

#### III.2-L'AMELIORATION DE LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE LIEE A LA MIGRATION

#### III.3-LA MIGRATION EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT LOCAL

#### III.4-LES AXES STRATEGIQUES SE RAPPORTANT A LA MIGRATION

### **CONCLUSION**

### **ANNEXES**

## INTRODUCTION

A Madagascar, les communautés rurales représentent la majorité de la population. Le mouvement migratoire interne dans la grande Ile fait partie de l'héritage socio-historique, et dicte profondément les us et coutumes en particulier en milieu rural. Les proverbes ou les dictons populaires prolifèrent pour designer cet état de mobilité permanent chez les malgaches. Les premiers habitants de l'île ainsi que tous ceux qui ont contribué à son peuplement étaient des immigrés, venus d'horizons divers. Et par la suite, les différentes ethnies malgaches n'ont cessé de se déplacer à l'intérieur de l'île, et certains se sont même distingués par leur forte propension à migrer. Aujourd'hui, la migration constitue une option de pluriactivité envisageable par les paysans surtout dans les Hautes Terres centrales malgaches, pour accéder à un revenu supplémentaire et aussi un moyen de lisser les risques présents dans les économies agricoles. Au sein des ménages ruraux malgaches, plus particulièrement dans les campagnes des Hautes Terres centrales, ayant une forte demande en matière de stratégie de développement économique, la terre agricole est un pivot de la vie sociale, c'est un bien transmis de génération en génération, par rapport auquel les hommes se définissent (Hervé Rakoto, 1998). En d'autres termes, la terre semble toujours le centre de vie paysanne de cette région et leur rapport à la terre s'inscrit dans un contexte de contraintes multiples dont la pauvreté, l'insécurité alimentaire et les conditions geo-climatiques hostiles. Cette situation peu favorable au développement d'activités agricoles régulières se traduit souvent par la migration d'une partie de la population. A cela s'ajoute le problème foncier qui est aussi un facteur important contribuant à la migration rurale et qui amène les paysans à quitter leur zone d'origine dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie (Mustapha Omrane, 2008). Afin de mieux saisir les motivations réelles des migrants et de comprendre quelles sont les conséquences de ces migrations sur les villages d'origines, une étude a été menée dans la Commune rurale de Sandrandahy, District de Fandriana, dans la Région Amoron'i Mania. C'est un village du Betsileo qui est un peuple réputé pour être des migrants.

Depuis des années, la majeure partie du Betsileo vivait déjà de manière permanente en dehors de leur zone d'origine. La conquête française, suivie de l'unification complète de l'île et de la sécurité de communication amène un développement rapide de l'émigration Betsileo. Dès 1897, on les voit répandre dans les régions côtières, vers Majunga, Morondava, Mananjary, Tuléar. Il y a là un mouvement spontané pour trouver à l'extérieur de meilleurs moyens d'existence. L'administration française qui appréciait la technique rizicole des Betsileo, favorisa leur arrivée dans les plaines côtières vides ou d'économie primitive. Le Betsileo est un paysan laborieux, qui cherche avant tout une terre à soi, comme le paysan français (Deschamps, 1959). De ce fait, pour ce dernier, l'essentiel est de trouver ailleurs des terres à cultiver et des pâturages abondants, raison pour laquelle, ce peuple Betsileo montre jusqu'à présent une très forte propension à migrer.

Malgré l'importance de lancer une réflexion sur une meilleure valorisation de l'apport des migrants à la stratégie de développement de leur village, les migrations ne peuvent contribuer au développement de la commune de Sandrandahy qu'à condition qu'elles participent préalablement à l'enrichissement économique, social et culturel des zones de destination et des migrants eux-mêmes.

Ainsi, pour mieux cerner cette situation problématique, il s'agira d'apporter des éléments de réponses à certaines questions. La migration est-elle source de distorsions pour l'économie locale ou au contraire exerce-t-elle un effet de levier pour le développement du milieu rural ? , le phénomène est-il favorable ou non au développement de la zone de départ ? Et quelles sont les différentes répercussions, les différents impacts de ce phénomène sur le milieu à la fois physique et humaine ?

La recherche a pour objectif général de stimuler le potentiel des migrations en matière de développement et de réduction de la pauvreté dans le monde rural.

Les objectifs spécifiques sont :

- Caractériser le mouvement migratoire dans la commune rurale de Sandrandahy.
- Déterminer les dimensions sociale et économique du phénomène migratoire au niveau local.
- Analyser les principales contributions des migrants dans la stratégie de développement de Sandrandahy.

Ainsi, les hypothèses suivantes sont retenues dans le cadre de cette étude :

- La migration justifie une certaine forme d'adaptation et présente plusieurs facteurs au niveau de la commune.
- La migration touche la vie sociale et économique de la population locale.
- Les migrants jouent un rôle de support socio-économique dans la stratégie de développement de Sandrandahy.

Comme résultats attendus :

- Les caractéristiques du mouvement migratoire dans la commune seront étudiées.
- Les dimensions sociale et économique du phénomène migratoire seront déterminées.
- Les actions de développement liées à la migration seront analysées.

Dans ces grandes lignes, le plan de l'étude se structure en trois parties :

La première étape de cette analyse consiste à évoquer les matériels et méthodes dans lesquels se trouvent l'état de connaissance sur le sujet migratoire et la méthodologie adoptée parmi laquelle on peut citer la méthode d'analyse d'évolution et la méthode d'analyse de sensibilité, permettant d'aboutir à l'atteinte des différents résultats.

La deuxième met en exergue les différents résultats obtenus à partir de l'exploitation des données recueillies sur le phénomène migratoire dans la commune de Sandrandahy. Les résultats obtenus concernent essentiellement les points suivants : les caractéristiques de la mobilité sociale, les dimensions sociales et économiques du phénomène migratoire et le lien entre migration et développement dans la commune de Sandrandahy.

La dernière partie, quant à elle présente les discussions et traite les différents axes stratégiques se rapportant à la migration.

## **I- MATERIELS ET METHODES**

Le travail de recherche est basé essentiellement sur cette première partie dans laquelle se trouve l'état de connaissance sur le sujet, la méthodologie adoptée, la démarche de vérification des hypothèses émises, les difficultés rencontrées lors de l'étude ainsi que le calendrier de réalisation de la recherche. Tout cela permet à l'exploitation des données obtenues dans la zone d'étude lors de l'enquête effectuée auprès de la population locale.

### **1- ETAT DE CONNAISSANCE**

#### **1.1. La zone d'étude**

La zone d'étude concerne la commune rurale de Sandrandahy, qui se trouve à 270 km au sud d'Antananarivo, dans le district de Fandriana, région d'Amoron'i Mania. La commune de Sandrandahy contient 38 fokontany, regroupés en 08 quartiers et compte 22.319 habitants avec une superficie de 190.000 ha. Le groupe ethnique Betsileo occupe principalement la région ; l'activité agricole de la population locale est basée essentiellement à la riziculture. Toutefois, cette riziculture est soumise à de fortes contraintes dont la première est la pression foncière, les contraintes climatiques et d'irrigations associées au manque d'intrants agricole entravent également la production.

#### **1.2. L'identité Betsileo**

Les paysans Betsileo vivent en village communautaire et sont très soudés entre eux. Le concept fihavanana, d'harmonie sociale est à leur culture. Les Betsileo du Nord parmi lesquels ceux qui vivent dans la commune de Sandrandahy, sont connus pour leur haut niveau d'éducation puisque le succès scolaire est une affaire de fierté locale. Ils le justifient en expliquant que l'école est l'héritage le plus sûr, permettant d'échapper à un environnement agricole un peu fertile et aux surfaces trop restreintes. Cette pression foncière a entraînée une migration massive vers d'autres régions à forte potentialité agricole. La population Betsileo avait apporté les techniques rizicoles presque dans toutes les régions de Madagascar. Pendant la période coloniale, l'administration française appréciait cette technique rizicole ; cela favorisa leur arrivée massive dans les plaines côtières vides ou d'économie primitive. Dans le pays Betsileo, les villages sont harmonisés par la culture de riz, puisque c'est l'ethnie la plus entreprenante en matière de la culture de

riz. Les images typiques de ce pays sont des paysages de rizière, parfois à perte de vue surplombé par les villages. Dans certaine partie, avec de relief plus accidenté, les rizières sont arrangées en terrasse. Il arrive même qu'une colline entière soit aménagée en rizière où des sourcins ont été canalisés du haut de la colline pour arroser toute la culture.

### **1.3-Les fondements juridiques du déplacement de la population**

Les fondements juridiques et administratifs de la migration à Madagascar ont vu le jour vers les années soixante dix. La période de la première république est souvent décrite comme un moment important dans l'histoire de la migration, plusieurs lois et règlements ont été adoptées par l'Etat à cet époque, on peut citer entre autre le décret n°74-187 portant organisation de la migration, dans lequel se trouve la loi constitutionnelle du 07 Novembre 1972, l'ordonnance n° 73-073 du premier décembre 1973 portant orientation du développement rurale et l'ordonnance n°74-022 du 20 Juin 1974 définition les orientations du régime foncier et précision les conditions général d'exécution des travaux d'aménagement foncier en milieu rurale. Pendant cette période, la migration avait pour but la réalisation du développement harmonieux et concerté de la production agricole en fonction des impératifs économiques exigés par le développement général du pays, la réparation équilibrée de la population propre à favoriser la maîtrise de la mise en valeur et la mise en œuvre d'une véritable politique de revenu agricole par une meilleure répartition des terres. Aujourd'hui, les pouvoirs publics sont confrontés à des problèmes de gestion migratoire grandissants à l'intérieur du pays, à mesure que les comportements migratoires actuels se généralisent et se mondialisent. En d'autres termes, la mise en place d'une véritable politique juridique de la mobilité de la population dans le territoire national ne figure pas dans les priorités du gouvernement actuel, il est sans aucun doute que la population malgache se déplace d'une région à l'autre d'une manière spontanée ou volontaire vu ces lacunes administratifs ou juridiques de la part des autorités étatiques.

### **1.4-La migration et l'influence politique d'aménagement agricole**

L'aménagement agricole est une politique de planification spatiale qui vise le développement harmonieux de l'espace par une meilleure répartition de la population et des activités. C'est la traduction spatiale des politiques économiques, sociales,

environnementales et culturelles de toute la société. Sous cet angle, dans les zones de migrations, les terres sont loties et aménagées en fonction des spéculations adaptées à la région. L'influence de cette politique d'aménagement agricole réside surtout dans la nécessité de tenir compte de la libre circulation des biens et des personnes pour mieux orienter les mouvements migratoires. En d'autres termes, elle doit se bâtrir à partir d'une vision qui cristallise les espoirs de la population migrante et qui trace l'image du cadre territorial dans lequel les acteurs et les populations souhaitent vivre. En effet, la vision de l'Etat en aménagement agricole devrait être la construction d'un espace migratoire régional d'intégration économique et monétaire et qui assure le bien-être des migrants.

L'Ankadinondry Sakay du Moyen Ouest de Madagascar est parmi l'espace favorable à l'arrivée des migrants par sa terre fertile et ses multiples vallons aménageable en rizière. Le phénomène de migration à commencer depuis l'installation des Sociétés d'Aménagement en 1950 – 1960 dans cette zone. Par exemple l'ODEMO ou Opération du Développement du Moyen Ouest à Babette-ville. Dans ce village la majorité de la population sont des migrants, les Merina s'installaient en premier puis arrivaient le Betsileo de Fandriana. La région du Boina attire aussi de plus en plus les migrants de Betsileo originaire de Sandradahy, la plupart des migrants sont surtout des migrants temporaires. Le phénomène migratoire est devenue plus intense surtout durant la première République où des grands aménagements ont été entrepris dans la région Ambato Boeny : culture de tomate, Marovoay : aménagement rizicole de la plaine, Mampikony : culture de coton et OFMATA pour le tabac et l'opération Bamangoky dans la région d'Antsohihy Bealalana Mandritsara.

Tous ces aménagements agricoles polarisants ont attiré saisonnièrement des travailleurs agricoles dont le Betsileo de Sandradahy est plus nombreux. Dans l'ensemble, les Baibaho de Mampikony, Port Bergé, Marovoay, Ambato-Boeny représentent une potentialité spatiale agricole de 700 000 ha de superficie permettant d'accueillir de nouveau migrants.

La province de Fianarantsoa joue un rôle particulier dans le domaine de la migration du peuple Betsileo de la Commune de Sandrandahy. Les bassins d'Ambalavao et d'Ikalamavony offre un aspect très favorable à l'agriculture.

En effet, la pression migratoire est beaucoup plus forte mais le type de déplacement des migrants dans cette région est généralement saisonniers c'est-à-dire dicté par les différents saisons agricoles.

## 2- METHODOLOGIE

Cette démarche consiste à expliquer les différentes étapes à suivre pour mener à bien la recherche. Elle comporte alors trois phases distinctes :

- La phase exploratoire
- La phase opérationnelle
- La phase de traitement et analyse des données

### 2.1- PHASE EXPLORATOIRE

Cette phase a porté sur les revues bibliographiques, les entretiens avec les personnes ressources, et elle a permis aussi de connaître les caractéristiques de la zone en effectuant un pré enquête et des investigations préliminaires. Tout cela contribue à faciliter la planification de toutes interventions sur le terrain.

#### 2.1.1-Les Revues bibliographiques

Ces revues représentent l'étape préalable de la recherche. Des consultations des documents relatifs à la migration ont été faites auprès de l’Institut de Recherche pour le Développement (IRD), du Centre de documentation Agro Management, de la bibliothèque de l’ESSA, du Cite Ambatonakanga, de l’Académie malagasy, du Ministère de l’Agriculture de l’Elevage et de la Pêche (MAEP), ainsi qu’aujourd’hui de la bibliothèque de l’Archive National.

#### 2.1.2-Entretien avec les personnes ressources

Les entretiens avec les personnes ressources étaient importants pour apporter des compléments d’informations sur la commune de Sandrandahy. Ces derniers ne sont que, le maire de la commune, les chefs fokontany, ainsi que les aînés du village et les personnes ayant de statut social supérieur ou inférieur.

## **2.2 –PHASE OPERATIONNELLE**

Cette partie a porté sur l’élaboration des questionnaires d’enquêtes et des fiches d’entretiens avec les personnes ressources issues de quelques fokontany de la commune parmi lesquels : Nandriana, Efadray, Anivorano, Ankafotra. Elle a permis également de faire des travaux de reconnaissance au niveau de chaque fokontany sus-cités.

### **2.2.1 -Elaboration des fiches d’entretiens**

Des grilles d’entretiens ont été faites pour avoir de maximums d’informations se rapportant au phénomène migratoire, auprès des personnes ressources, à savoir le maire du village et les quatre chefs fokontany ainsi que les aînés du village.

### **2.2.2 -Elaboration des questionnaires d’enquêtes**

Les enquêtes ont été menées au chef lieu de la commune ainsi que dans le quatre fokontany dont le fokontany de Nandriana, d’Efadray, d’Anivorano, et d’Ankafotra. Les ménages ont été les principaux intervenants pour remplir les questionnaires préalablement établis et rédigés en français, portant essentiellement sur le mouvement migratoire qui est un phénomène omniprésent dans le contexte de vie des paysans de la commune.

### **2.2.3-Echantillonnage**

Pour la constitution de l’échantillonnage, la base de sondage disponible étant la liste de la population par fokontany. D’une part, un sous ensemble de fokontany a été constitué à partir de la liste de tous les fokontany de la commune (Cf. Annexe I). Ensuite, des hameaux dans les fokontany constitués précédemment ont été choisis, dans lesquels une série de 80 ménages a été enquêtée sur 625 éparpillés. A cet effet, on a enregistré un taux d’échantillonnage de 12.8%.

## **2.3- PHASE DE TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES**

Il s’agit de réunir toutes les données recueillies à partir des questionnaires pour être traitées sur plusieurs méthodes statistiques dont, l’analyse d’évolution, l’analyse de sensibilité.

### **2.3.1- Méthode d'analyse d'évolution**

L'expression indice élémentaire ou nombre relatif des migrants a été utilisée dans ce domaine et a permis de comparer l'évolution du nombre des migrants sur des périodes différentes. Il facilite donc la comparaison d'observations qualitatives faites dans des situations différentes et on les exprime en pourcentage. Les résultats de cette analyse permettraient de justifier le départ fréquent des paysans du village et de mieux saisir la persistance du courant migratoire vers d'autres régions de Madagascar.

La construction d'un diagramme polaire a été avant tout nécessaire, et a permis de voir cette évolution du flux migratoire observé au cours de quatre dernières années dans la commune. Grâce à une spirale, cette représentation permet également de mettre en évidence les variations saisonnières du phénomène migratoire dans le village.

Il faut se rappeler que si :

- la spirale est centrifuge, le phénomène migratoire est en croissance.
- la spirale est centripète, le phénomène est décroissant.

On trace à partir d'un pôle 0, douze demi-droites représentant les douze mois de l'année et formant entre elles des secteurs angulaires de  $360/12=30^\circ$ . Ainsi chaque demi-droite représentera le même mois au cours de ces quatre années.

### **2.3.2-Méthode d'analyse de sensibilité**

L'analyse de sensibilité est une approche systémique qui se rapporte à apprécier les interactions entre les différents paramètres d'un système donné et le degré d'influence d'un paramètre envers l'autre. Dans le domaine de cette étude, il n'y a que les actions identifiées auprès des habitants de la commune de Sandrandahy qui ont été analysées étant donné que cette commune est une zone d'émigration permanente dans laquelle les migrants originaires prennent des initiatives en faveur du développement local.

Ces actions ont été suscitées par la population locale et choisie comme facteurs de réussite pour l'utilisation des fonds collectés auprès des migrants du village.

Après l'analyse, les actions ont été classées selon les catégories ci-après :

- Les actions motrices ou leviers : ce sont des actions qui représentent une influence plus élevée sur le système mais elles sont peu influençables. Ces actions peuvent aussi caractériser le système tout entier, raison pour laquelle, elles sont classées « leviers ».

- Les actions neutres : sont classées dans cette catégorie, celles qui ont une influence moyenne aux autres et leur degré d'être influencé est aussi moyen. Tandis que, par rapport aux autres actions étant leur liées directement, ces actions n'ont pas de poids perceptibles. Alors, il semble insuffisant sur le résultat de leur application pour caractériser le système. C'est à dire qu'elles nécessitent la confirmation des résultats des autres actions.
- Les actions tampons: ce sont des actions ayant peu d'influence sur le système et ne portant sur ce dernier aucun changement. Elles sont moins influençables et n'apportent que très peu d'effets sur le système à développer.
- Les actions critiques : celles qui influencent le plus le système, ces actions sont aussi très influençables et nécessitent le résultat de l'application des autres pour pouvoir caractériser le système. En fait, elles ont beaucoup des effets indésirables lesquelles sont souvent peu maîtrisables.
- Les actions sensibles : les actions qui entrent dans cette catégorie n'ont pas beaucoup d'influence sur les autres paramètres mais elles sont très influençables. Ces actions ne peuvent pas caractériser le système.

### **3-DEMARCHE DE VERIFICATION DES HYPOTHESES**

Il consiste à déterminer les variables à privilégier dans chaque hypothèse pour laquelle des méthodes appropriées ont été adoptée afin de préconiser les différents traitements des données collectées. Tout cela permet à la vérification des hypothèses émises.

#### **- Hypothèse 1 : Caractéristiques de la migration dans la commune de Sandrandahy**

La méthode d'analyse d'évolution a été faite pour permettre : de comprendre l'évolution temporelle du flux migratoire dans la commune et aussi de mieux saisir l'évolution historique du phénomène de migration dans le temps, ensuite, de définir une certaine typologie de la migration et de connaître enfin, les principales causes de ce phénomène migratoire au niveau de la commune de Sandrandahy. En d'autres termes, cette méthode a permis de bien caractériser la nature exacte de la mobilité sociale dans la zone d'étude qui a pour but de comprendre toutes les dimensions liées au déplacement des individus du village vers les différentes zones de destination. Il faut noter que, par la construction d'un diagramme polaire qu'on peut faire les différentes analyses migratoires dans cette méthode. En définitive, il faut tracer à partir d'un pôle 0, douze demi-droites représentant

les douze mois de l'année et formant entre elles des secteurs angulaires de  $360/12=30^{\circ}$ . Ainsi, chaque demi-droite représentera le même mois de chaque année.

**-Hypothèse 2 :** Dimension sociale et économique du phénomène migratoire dans le village de Sandrandahy.

Une enquête spécifique un peu détaillée a été effectuée (Cf. Annexe III), portant essentiellement sur les activités économiques et sociales en liaison avec les mouvements migratoires d'une partie de la population de Sandrandahy. Cette même enquête a permis de connaître toutes les difficultés rencontrées que ce soient en termes d'activités agricoles ou sociales au niveau des paysans restant dans le village, qui reçoivent directement les retombées du phénomène migratoire. L'objectif de cette enquête est aussi de déterminer les impacts négatifs de la migration dans la vie sociale des habitants locaux, liée surtout à l'activité agricole ainsi qu'à la dimension culturelle de la population villageoise.

**-Hypothèse 3 :** Actions de développement des migrants sur la commune de Sandrandahy.

L'analyse de sensibilité a été utilisée afin de connaître et de prioriser les actions pouvant assurer la mise en œuvre d'un programme d'investissement en faveur du développement de la commune de Sandrandahy et de déterminer les principales motivations des migrants dans leur initiative pour le développement de la commune. Cette méthode a permis aussi de proposer des pistes de solutions pour le développement de la commune de Sandrandahy, tel est l'esprit qui anime les migrants originaires du village, en partenariat avec les autorités locales, ainsi que les différents organismes de développement rural. Elle a permis également de mesurer la portée de l'intervention des migrants dans leur perspective de contribuer à la réalisation de toutes actions de développement en faveur de leur village d'origine. Il faut noter que, par l'établissement d'un repère orthonormé qu'on peut classifier les différentes variables prise en compte dans la mise en œuvre de toutes actions de développement dans la commune de Sandrandahy.

#### **4-LES DIFFICULTES RENCONTREES**

Notre passage sur le terrain nous a permis de constater que dans certaines zones, pour un même fokontany, les habitations sont très dispersées et que l'importance des fokontany est fortement corrélée au nombre de hameaux qui les constituent. Cette situation a rendu difficile pendant la réalisation de l'enquête. A cela s'ajoute le manque de bonne fois de la

part de certains paysans enquêtés dans la réponse à nos questionnaires d'enquêtes par laquelle plusieurs données sont assez fiables lors du traitement.

En ce qui concerne la méthode utilisée, les limites ou les points faibles résident essentiellement dans le modèle dont il n'est pas approprié principalement à toutes les données exploitables sur le phénomène migratoire. En conséquence, tout le calcul peut être effectué d'une manière approximative.

## 5-LE CALENDRIER DE REALISATION

A partir de l'établissement du protocole de recherche, les revues bibliographiques ont commencé vers le mois de septembre 2009. Des informations complémentaires ont été collectées sur le terrain durant les mois d'octobre, de novembre et de décembre de la même année. Enfin la rédaction et le traitement des données ont été faits pour le reste du mois jusqu'à la date de la soutenance du mémoire.

## Tableau n°1 : Chronogramme

## **II- RESULTATS**

Les résultats se présentent principalement sur trois points, l'un se rapporte essentiellement sur les caractéristiques de la mobilité sociale dans la commune de Sandrandahy. Le deuxième porte sur l'aspect social et économique de la migration. Enfin, le troisième sur l'apport des migrants originaires du village dans toutes actions de développement local ainsi leur contribution économique dans les régions de destination.

### **1- LA COMMUNE RURALE DE SANDRANDAHY, ZONE DE MIGRATION PERMANENTE**

#### **1.1- La manifestation permanente du phénomène migratoire dans la commune rurale de Sandrandahy**

Comme la migration de la population rurale de Sandrandahy va en s'accélérant vers les différentes régions de Madagascar. De ce fait, il semble intéressant d'examiner la manifestation de ce phénomène et de chercher ses principales causes dans le village de Sandrandahy.

##### **1.1.1- Historique du peuplement et faits marquant de la migration**

D'après les traditions orales, les Vazimba furent les premiers habitants dans le village de Sandrandahy, la présence des tombeaux en pierre dans quelques endroits en témoigne jusqu'à présent. Ensuite, le Kalafotsy venant de Moramanga se sont installés partout dans les différentes zones du village vers XVI siècle.

En ce qui concerne le déplacement des individus, de multiples migrations de groupes humains ont formé la population de Sandrandahy. La grande majorité de la population est issue d'une souche originelle qui s'est installé aux alentours de Faliarivo-Ambohimasina dans le fokontany d'Ambalasoaray. Cette dernière a donné naissance aux groupes d'Anjonomanana et de Zanakandriambe, tandis que la population de Sahatorendrika provient essentiellement de la région d'Ilaka. Les Merina sont installés dans l'agglomération de Sandrandahy, chef lieu de la commune et dans les fokontany voisins ; ce groupe Merina provient d'Arivonimamo, d'Andramasina et d'Ambohipo.

### 1.1.2-Evolution du mouvement migratoire dans la commune

L'exploitation des données issues des entretiens menés auprès de quatre chefs fokontany et du maire de la commune permet d'observer un déplacement fréquent d'un groupe d'individus du village (Cf. Annexe III). Ce phénomène démographique n'est pas récent dans le contexte de vie paysanne sur la zone d'étude, mais depuis les quatre dernières années, les paysans sont nombreux et passent la majeure partie de leur vie en dehors du village.

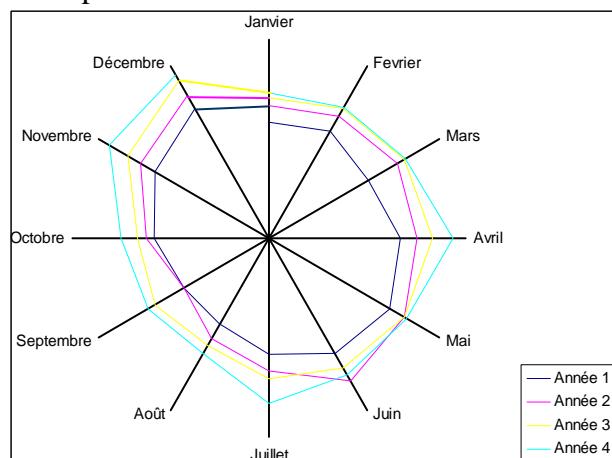
**Tableau n°2 : Evolution du courant migratoire dans le village**

Année	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Total
2006	70	75	70	80	85	80	70	60	60	70	80	90	890
2007	80	85	90	90	95	100	80	70	60	75	90	100	1015
2008	85	90	95	100	95	90	85	75	80	80	100	110	1085
2009	88	91	96	112	97	85	100	80	85	90	112	114	1150
Total	315	335	351	382	372	355	335	285	285	315	382	414	

Source : Auteur, PCD<sup>1</sup> 2007

Le tableau montre que, de 2006 à 2009, le nombre de migrants dans la commune est estimé entre 890 à 1150, soit environ 40% de la population locale. Alors, la croissance du phénomène migratoire sera en continue augmentation au niveau du village.

**Figure n°1 : Diagramme polaire**



Source : Baissot, 1979

<sup>1</sup> PCD : Plan Communal de développement de la Commune rurale de Sandrandahy, élaboré conjointement avec les experts et les autorités locales en 2007.

La spirale représentant le phénomène migratoire sur la figure est légèrement centrifuge, ce qui permet de mettre en évidence une augmentation du nombre de la population migrante entre 2006 et 2009.

### **1.1.3- Typologie de migration et lieux de destination**

Le champ des typologies<sup>2</sup> servant à catégoriser le phénomène migratoire est extrêmement vaste. Une bonne typologie ne sera pas édifiée artificiellement autour de critères abstraits ; elle offrira une explication de la migration et sera adaptée à un contexte particulier. Les diverses formes suivantes présentent des distinctions qui peuvent déterminer une typologie de la migration au niveau de la zone d'étude. L'analyse des données auprès de la commune a de plus relevé qu'il existe des migrants en provenance du village dans presque toutes les régions de Madagascar.

Selon la durée de l'absence, du lieu d'origine et la durée du séjour au lieu de destination, la migration peut être « temporaire » ou « permanente ». Il semble cependant que, selon la nature volontaire du mouvement, la migration peut être aussi « spontanée » ou « organisée ».

#### **1.1.3.1-Migrations temporaire**

Il s'agit d'un déplacement de courte et moyenne durée, ce type de migration concernant plus de la moitié des migrants du village, est lié essentiellement aux activités économiques. Selon les données recueillies auprès du bureau de la mairie, leurs principales zones de destinations sont : Tuléar, Sambava, Maevatanana, Tsiroanimandindy, Ankazomirioratra, Marovoay, Ambatondrazaka et Antananarivo.

#### **1.1.3.2-Migration permanente ou définitive**

Ce type de migration s'agit principalement d'un déplacement de longue durée, et qui consiste à passer la majeure partie de leur vie dans la zone de destination. Aujourd'hui, près de 20% des migrants se trouvent dans cette nouvelle forme de migration, qui est liée

---

<sup>2</sup> Typologie : Définition selon la durée de l'absence, du lieu d'origine et la duré du séjour au lieu de destination des migrants.

notamment à des contraintes familiales ou au niveau de la société. Les districts de Maevatanana, de Marovoay, et la partie nord de Madagascar sont les régions fortement occupées.

### **1.1.3.3- Migrations spontanée**

La migration spontanée désigne la personne de manière volontaire et pour des raisons, qui lui sont propres, se déplace seule du village vers une destination particulière avec l'intention d'y établir sa résidence sans être forcée de le faire. La quasi-totalité des migrants de la commune est concernée par cette nature de déplacement.

### **1.1.3.4-Migration organisée**

Il s'agit de ceux qui se déplacent d'une manière collective, mais il y a une intervention de l'Etat pour la réinstallation des migrants qui se dirigent parfois dans des zones à potentialité agricole. Ce dernier type de migration a eu lieu autrefois dans la région de Sakay sur le Moyen Ouest, mais ne touche aucun migrant actuellement dans le village de Sandrandahy.

**Tableau n°3 : Pourcentage des migrants du village par zone de destination**

<b>Zone de destination</b>	<b>Pourcentage des migrants (%)</b>
Antananarivo	25
Toliary	24
Moyen Ouest	18
Mahajanga et Nord Ouest	10
Atsiranana	12
Toamasina	11
<b>Total</b>	<b>100</b>

*Source : Auteur, 2009*

D'après ce tableau, il existe des migrants du village de Sandrandahy dans les différentes régions de Madagascar ; ces migrants s'installent d'une manière temporaire ou permanente dans leurs zones de destination respectives.

## 1.2- Les principales causes de la migration dans la commune de Sandrandahy

Les causes de la migration sont nombreuses et variées ; même chez un seul individu, les motifs de migrer peuvent être multiples et divers.

L'exploitation des données recueillies auprès de la commune a permis de connaître les principales causes de ce phénomène.

### 1.2.1- Absence des surplus commercialisables

La cause de départ le plus souvent évoquée est l'absence des surplus commercialisables au sein de la commune, plus particulièrement en période de soudure, du mois de janvier au mai. Les ménages interviewés ont presque la même réponse sur leur motifs de départ du village : « nous avons décidé de partir de nos fokontany, puisque nous ne pouvons pas vivre seulement en exploitant nos terres et nous ne pouvons pas aussi subvenir les besoins de notre famille en travaillant toujours ici ».

**Tableau n°4 :** Situation d'emploi des habitants du village selon le sexe (%)

Situation d'emploi	Homme	Femme	Total
Occupé	32	30	31
Sans activité	19	23	21
Elève, étudiant	39	37.5	38
Retraités	6.5	4	5.5
Handicapé	3.5	5.5	4.5
Total	100	100	100
Effectifs	10.805	12.510	23.310

*Source : Auteur, 2009*

Le tableau montre qu'il existe dans le village, un faible taux des activités génératrices de revenus, qui entraîne en conséquence, pour les habitants locales un pouvoir d'achat assez bas et un revenu par habitant strictement inférieur. En plus, la commune offre peu d'emplois de type urbain aux habitants, les offres d'emplois industriels ou administratifs semblent plutôt rares. L'informel est la principale source de monnaie, mais ce sont les activités de type rural qui permettent pour l'essentiel l'alimentation quotidienne des habitants.

### 1.2.2-Manque de terre cultivable

Le manque de superficie de terres cultivables, à l'origine de la pression démographique est la deuxième cause de départs. Une telle situation peut provoquer une forte émigration des paysans à la recherche d'autres sources de revenus, puisque l'héritage foncier n'est plus en mesure de satisfaire les besoins en subsistances de toute la famille (Decary R, 1951), raison pour laquelle, les ménages ont dit : « nous ne pouvions pas rester tous ici, alors que nous n'avons pas assez de terres ». Tout cela signifie que la taille de l'exploitation agricole par ménage est très petite.

**Tableau n°5 :** Effectif des ménages selon l'étendue des terres de cultures

Fokontany	Rizièrre				Culture pluviale				Culture maraîchère				Culture industrielle			
	<1ha	%	>1	%	<1ha	%	>1	%	<1ha	%	>1	%	<1ha	%	>1	%
Anivorano	21	61	8	16	27	62	10	25	28	69	9	23	12	31	5	12
Efadray	26	53	13	27	28	58	18	38	28	59	6	14	18	28	0	0
Ankafotra	24	31	16	23	21	42	18	32	21	43	26	26	17	21	1	1
Nandriana	18	24	15	17	31	34	23	28	19	31	11	21	20	16	0	0

*Source : Auteur, 2009*

Ce tableau montre que la pression démographique est en interaction avec l'étendue des terres cultivables qui ne permettent plus pour les paysans de survivre. Cette situation de saturation de surface arable entraîne en conséquence le départ de la population rurale de leur village.

### 1.2.3- Défaillance des moyens de production

La défaillance des moyens de production, plus précisément, la pénurie des terres fertiles dans les zones rurales du village est un facteur important contribuant à la migration (Cf. Annexe V).

La production agricole locale est très faible, ce qui pousse les individus à se déplacer et à chercher un meilleur revenu en dehors de la commune, dans l'espoir d'améliorer leur condition de vie. A cela s'ajoutent la pression foncière, le manque des intrants agricoles, l'absence de l'encadrement technique et le manque de crédit agricole, des problèmes beaucoup ressentis par les paysans locaux depuis plusieurs années. Dans ce cas,

l'émigration vers d'autres grandes zones rizicoles constitue alors une solution pour les paysans face à cette condition défavorable de leur milieu.

**Tableau n°6 :** Effectif des ménages selon le statut foncier (%)

Fokontany	Métayers		Fermiers		Propriétaires	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Nandriana	5	10	1	1	33	82
Efadray	6	11	0	0	38	79
Anivorano	4	10	4	5	40	78
Ankafotra	5	12	2	3	35	85

*Source : Auteur, 2009*

Le problème foncier majoré par la faible productivité que représente le tableau n°6, cela explique d'une manière générale la prise de décision des paysans pour la migration vers d'autres régions.

#### 1.2.4- Pression sociale et familiale

Une autre dimension importante des causes de migration dans le village est la pression sociale. Les devoirs sociaux ou « adidy » réalisés auprès de la communauté à chaque événement, heureux ou malheureux, sont une véritable obligation en pays betsileo, et une participation en nature ou en argent est requise à chaque fois. La recherche d'argent pour accomplir ce devoir social, pour ne pas perdre la face et répondre à l'attente de la communauté est ainsi un facteur de migration. Beaucoup partent en migration afin de pouvoir mener une vie sociale normale à leur retour.

**Tableau n°7 :** Nombre moyen d'événement ou cérémonies par an dans le village

Mariage	15
Enterrement	12
Circoncision	9
Exhumation	50
Autres	43
Total	129

*Source : Auteur, 2009*

Toutes ces cérémonies présentées sur le tableau sont faites dans le village d'une manière périodique, généralement annuelle. L'objectif de cette habitude culturelle est de renforcer les liens familiaux et d'amitié. Inviter à ses propres cérémonies et se faire inviter à celles des autres constituent une obligation sociale, dont il est difficile sinon impossible de se soustraire. Alors, quitter le village pour les autres habitants est une solution afin de décliner toutes ces lourdes responsabilités sociales.

## **2- LA MIGRATION, ORIGINE DU DESEQUILIBRE DE LA VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE DANS LA COMMUNE DE SANDRANDAHY**

Les conséquences de la migration sur les ménages, et plus spécifiquement sur le système d'exploitation agricole, dépendent principalement du sexe et l'âge du migrant (homme ou femme, jeune ou vieux), du type de déplacement (temporaire ou permanent) et des conditions d'emploi et d'autonomie financière des migrants. En outre, la migration exerce une influence sur les rôles et les relations de genre au sein des ménages agricoles en nécessitant un ajustement au niveau de trois types de ressources productives : le travail, le capital et la terre. Le ménage agricole peut tirer profit de la migration par des transferts monétaires susceptibles d'être productivement investis dans l'exploitation familiale, l'acquisition des nouvelles terres ou l'embauche des travailleurs. Cependant, en plus de priver le ménage rural d'une partie de sa main-d'œuvre, la migration peut aussi avoir un effet négatif sur la production et la sécurité alimentaire.

### **2.1-Les facteurs économiques influençant le système d'exploitation**

La migration de longue durée des hommes du village de Sandrandahy vers les différentes régions de Madagascar peut modifier fondamentalement la division sexuelle du travail dans un ménage agricole. Les hommes ne sont pas disponibles pour les travaux de labour et de récolte, qui exigent beaucoup de temps et d'énergie. Il en résulte une augmentation considérable du travail agricole des femmes avec une diversification de leurs activités, un alourdissement de leur emploi du temps et une disponibilité réduite pour les tâches domestiques et les soins aux enfants.

### 2.1.1- Pénurie de main-d'œuvre agricole

Des enquêtes réalisées auprès des ménages ayant pas mal des hommes migrants (Cf. Annexe III), montrent que l'absence des hommes pour les travaux agricoles qui leur sont dévolus oblige les femmes dont les fonctions économiques se multiplient, soit à embaucher des ouvriers, soit à réduire leurs activités agricoles.

Ainsi, lorsqu'elles ne peuvent engager et/ou superviser des travailleurs journaliers, elles doivent labourer moins souvent ou sur des superficies réduites. En effet, la pénurie de main-d'œuvre peut donc entraîner une baisse de production agricole et sous utilisation des terres productives laissées en friche. Ceci peut à son tour modifier les pratiques agricoles et avoir des répercussions directes sur le statut nutritionnel, l'alimentation et le bien-être des familles.

**Tableau n°8 : Répartition des activités agricoles selon les coûts de main-d'œuvre**

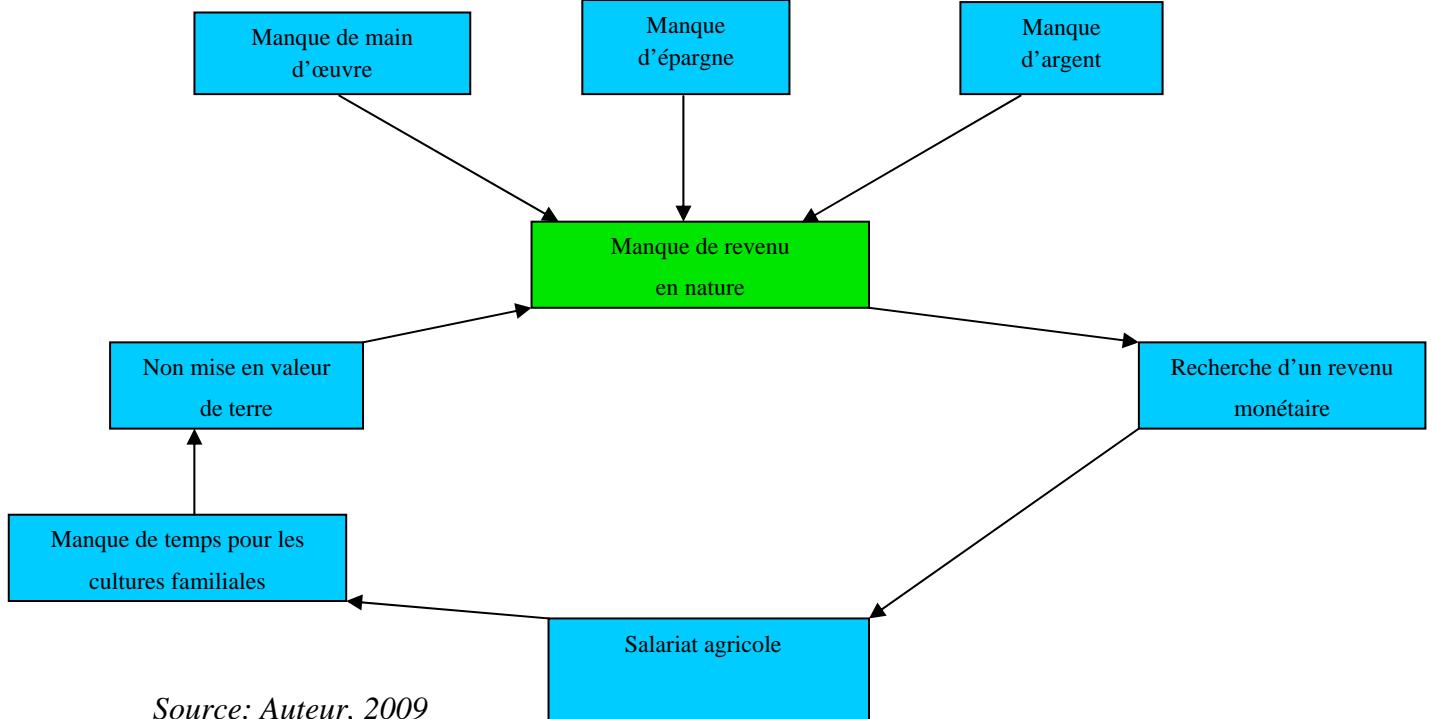
Activités	Coûts (AR)
Préparation du sol	100.000
Labour	60.000
Transport des engrais	40.000
Hersage	80.000
Repiquage	70.000
Sarclage	50.000
Total	400.000

*Source : Auteur, 2009*

En effet, le tableau ci-dessus a permis de comprendre les conséquences négatives possibles des départs des hommes en migration sur la gestion de l'exploitation agricole. En partant de l'hypothèse que cette catégorie de ménage remplace les bras perdus par le recours aux salariés agricoles très coûteux. En vérité, le manque de bras dans les activités agricoles est ressenti par ceux qui restent au village, du fait des coûts générés par l'absence du force de travail.

De plus, toujours compte tenu du manque de main-d'œuvre familiale qui permettait auparavant de réaliser des travaux longs, la mise en valeur de la parcelle agricole, surtout pour les paysans les plus démunis est rendue difficile.

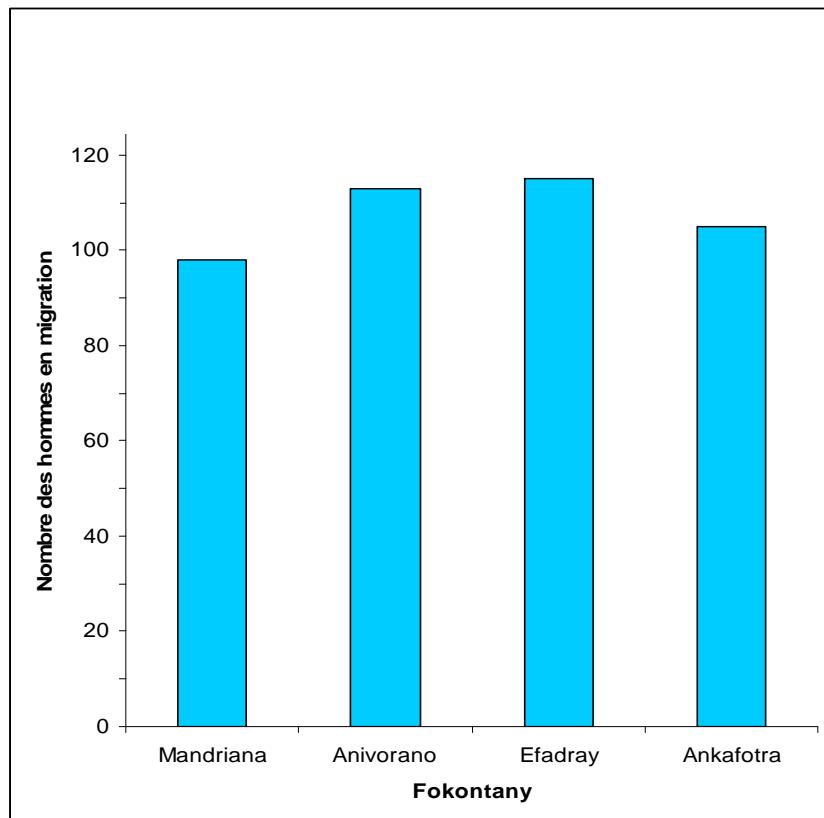
**Figure n°2 :** Processus d'appauprissement des paysans ayant un manque de main-d'œuvre



La figure 5 montre que pour les paysans à la fois pauvres et n'ayant pas de force de travail suffisante pour la mise en valeur de leur parcelle agricole, il est difficile de franchir la ligne pauvreté sans les transferts monétaires des migrants.

En outre, les mêmes enquêtes réalisées dans le village de Sandrandahy démontrent que ce sont en priorité les jeunes en bonne santé et les plus capables de travailler les terres quittent le village en laissant derrière eux un déficit substantiel de main-d'œuvre agricole et rurale. Comme l'exploitation agricole est essentiellement familiale dans la plupart des fokontany de la commune, le départ de jeunes travailleurs valides fait reposer la charge de travail supplémentaire sur les personnes plus âgées et plus jeunes moins productives. La pénurie de main-d'œuvre agricole se traduira sans doute à long terme par un déclin de la production alimentaire et de l'état de santé des familles rurales (Sandron, 2003).

**Figure n°3** : Nombre des hommes en migration par fokontany



*Source : Auteur, 2009*

Cette figure montre qu'il existe un nombre très important des offres de main-d'œuvre agricoles pour les différentes régions d'accueil des migrants originaires de la commune de Sandrandahy. Mais cette situation s'explique, en contrepartie d'une insuffisance grandissante des travailleurs agricoles locaux.

### **2.1.2- Gestion de revenu provenant des migrants dans la vie familiale**

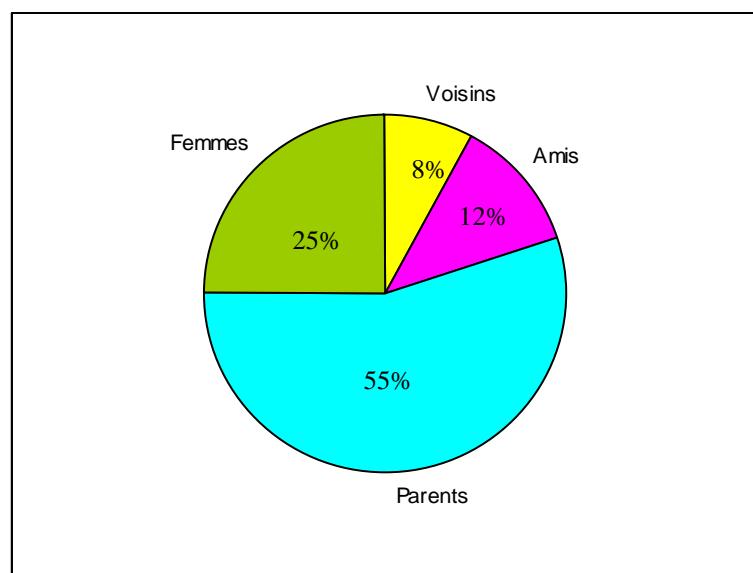
Les transferts monétaires peuvent signifier beaucoup pour une famille rurale et représenter une part considérable de son revenu. L'enquête menée auprès de ménages dans plusieurs hameaux du village (Cf. Annexe III), illustre bien la complexité et la grande portée de l'impact que provoquent ces envois en milieu rural de Sandrandahy en montrant que : (a) ils représentent pour certaines familles une stratégie de survie, mais n'entraînent pas nécessairement une amélioration de leur niveau de vie, (b) d'autres familles s'en servent

comme moyen d'investissement dans l'agriculture ou dans l'éducation des enfants, et (c) les familles les plus aisées utilisent ces envois d'argent pour investir dans des activités productives telles que l'achat de nouvelles terres agricoles et l'extension des cultures de rente.

Sous un autre angle, la migration des hommes du village ne crée cependant pas toujours un surplus de revenu pour le ménage agricole. Dans le fokontany d'Anivorano, commune de Sandrandahy, où près de la moitié des ménages sont dirigés par une femme, l'enquête (Cf. Annexe III), a montré que moins de cinquante pour cent d'entre elles recevaient de l'argent de leur mari absent. Et les hommes migrants envoient de l'argent à leur parent pour payer des dettes plutôt qu'à leurs femmes qui gèrent le ménage.

En d'autres termes, la plus grosse partie des transferts sert à l'entretien de la famille ou au remboursement d'une dette sociale, et seule une faible proportion de l'argent reçu est investie directement dans le développement rural.

**Figure n°4 :** Destination des fonds envoyés par les migrants en pourcentage



*Source : Auteur, 2009*

La figure n°7 indique les principaux bénéficiaires des fonds envoyés par les hommes en migration dans le village. Ici les parents des migrants ont reçu la majeure partie de cet argent par lequel les charges sociales et familiales sont toutes payées, et les femmes n'en touchent qu'environ trente pourcent seulement de la somme.

### 2.1.3- Migration, femmes et système d'exploitation agricole

Il semble cependant que, dans certains cas, les hommes migrants n'envoient pas d'argent à leur famille ou lorsqu'ils le font, celui-ci n'est pas utilisé à des fins productives dans le village. Les sommes transférées sont souvent trop réduites pour permettre à la famille de s'élever au-dessus de seuil de pauvreté et la dépendance des femmes envers leur mari et d'autres parents augmente. Lorsque les femmes ne reçoivent pas d'argent, ou seulement de façon irrégulière, elles sont contraintes d'accepter n'importe quel emploi salarié non agricole pour assurer la survie de leur famille. Ajoutons que ces transferts d'argent n'améliorent pas toujours la position des femmes dans leur famille (Ramaromisy, 2000), puisque les décisions principales continuent d'incomber aux hommes. Dans plusieurs fokontany de la commune, certaines ont acquis une autonomie plus grande en matière de production agricole, par le contrôle de revenus des ménages et par l'investissement de l'argent reçu, mais dès le retour de leur mari, elles retrouvent souvent leur rôle subordonné. Alors, l'absence d'amélioration à long terme de la position des femmes dans le village résulte généralement de ce qu'elles se voient refuser des droits formels sur la terre, n'en ont aucune sécurité d'occupation, et ne bénéficient pas d'accès à d'autres ressources. C'est le cas par exemple de Madame Rambero Malala, 32 ans, habitant dans le fokontany Nandriana, elle a raconté que : « dans notre famille, je n'ai pas le droit de prendre la décision toute seule sur ce qui s'est passé dans notre vie quotidienne, il faut toujours préaviser mon mari qui est parti à Toliary, soit par lettre écrite, soit par téléphone si possible ».

**Tableau n°9 :** Répartition des femmes chef de ménage par hameaux dans un fokontany

Nombre des hameaux	Nombre de femmes	Femmes chefs de ménages
Hameau 1	27	19
Hameau 2	23	18
Hameau 3	28	21
Hameau 4	19	15
Total	97	73

*Source : Auteur, 2009*

Ce tableau montre que, plus de cinquante pourcent des femmes de ce fokontany prennent la responsabilité de leurs maris partant en migration. Cette situation explique que la

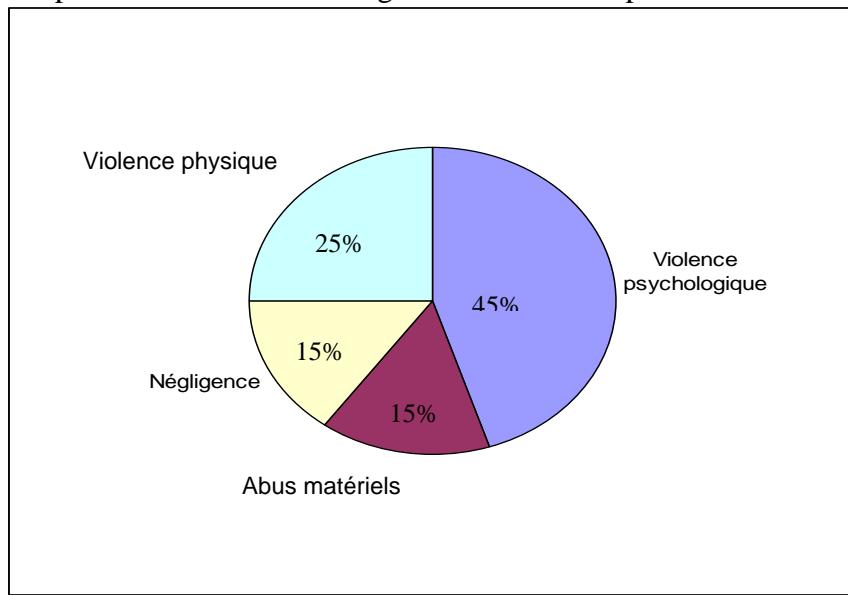
migration des hommes laisse derrière les femmes une lourde responsabilité surtout dans la gestion de la vie quotidienne au niveau de leur foyer.

## 2.2- L'aspect social influençant les réalités sociales

### 2.2.1- Migration, source du dysfonctionnement du système social

Dans la société rurale du village de Sandrandahy, il se manifeste de plusieurs changements sociaux résultant de la forte propension à migrer. La même enquête menée auprès des ménages a permis aussi de constater que la fréquence de crises familiales au sein des foyers, nées de l'éclatement des familles semble plus dominante. Ce phénomène est surtout présent chez les migrants temporaires qui quittent périodiquement leur famille pour une durée plus ou moins longue. Le contact familial a tendance à se perdre et les enfants en viennent à déconsidérer totalement leurs parents qui ne vivent avec eux que d'une manière ponctuelle : manque de respect aux aînés de la société et absence de communication dans la famille. Le déséquilibre familial induit par le phénomène migratoire est presque cité dans bon nombre des foyers de ménages enquêtés, tel que, Ralay Jean, 40 ans, habitant du fokontany de Nandriana, se plaignant de son fils ayant de comportement bizarre envers lui : « J'ai un fils de 24 ans, je suis vraiment triste avec lui, il se comporte comme un enfant beaucoup mal élevé dans notre famille depuis son retour au village ».

**Figure n°5 :** Comportement des enfants migrants envers leurs parents



Cette figure montre que, toute forme des mauvais traitements provenant des enfants migrants à l'égard de leurs parents peuvent survenir, aussi bien dans les rapports familiaux que sociaux. Mais les plus souvent observés sont les violences physiologiques, c'est-à-dire que les parents sont parfois victimes d'insulte, d'humiliation, de menace et d'exclusion de la part des leurs enfants de retour au village.

### **2.2.2- Attitudes des non migrants face aux activités agricoles**

Sous un autre angle, force est de constater qu'il existe un certain état d'esprit de dépendance au niveau de ceux qui restent dans le village ; ils ont l'habitude de se contenter de recevoir de l'argent envoyé par les émigrants. Du coup, les activités économiques locales se stagnent, du fait de cette mentalité inactive de la population en éternel attente de fonds envoyés par les migrants. En plus, la migration d'une partie de la population entraîne également de l'arrêt définitif de l'activité agricole. Les paysans en âge de travailler quittent le village, et il ne reste que les vieux et les enfants pour prendre la relève, alors que ces derniers sont des inactifs. A cet effet, la structure de la population de la commune est totalement modifiée et la commune semble toujours loin d'être une population dynamique pour relancer l'économie villageoise.

### **2.2.3- Migration, facteur de déformation du système culturel**

Dans la commune de Sandrandahy, où les traditions sont prégnantes, le jeu social est centré sur le cycle des événements familiaux, le famadihana en constituant le point focal. Toutefois, cette fête ancestrale commence à perdre du terrain actuellement, suite à une certaine acculturation de la part des migrants. Les migrants du village ont une tendance à oublier de temps en temps toute forme des traditions familiales pouvant renforcer les liens amicaux dans le village ; ces derniers imposent des nouvelles cultures sur leurs propres communautés dès le retour au village. En conséquence, ce cas relève d'un problème social difficile à résoudre surtout par rapport aux attitudes des aînées du village. Et en même temps, la gestion de risque collective à laquelle le mécanisme d'entraide est important pour les activités rurales commence également à se diminuer : la vie en harmonie semble alors marginalisée par la communauté paysanne locale, du fait de l'influence grandissante de cultures étrangères apportées par les migrants. En plus, une certaine forme de

dénaturalisation du système de réciprocité événementielle (atero ka alao) se persiste dans la vie sociale des habitants. En conséquence, l'attachement à l'égard du renforcement des initiatives au nom de l'Anarandray est presque faible : seules les personnes plus anciennes du village continuent d'entretenir ces liens.

### **3- LA MIGRATION, LEVIER DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE RURALE DE SANDRANDAHY ET LA ZONE D'ACCUEIL**

La réintégration des migrants dans la commune peut devenir un grand atout pour le développement local. Il faut soutenir aujourd'hui que les migrants peuvent aussi être considérés comme des acteurs de développement pour leur milieu d'origine. Ils sont plus intéressés au futur du village, qu'ils pensent dans une plus forte proportion pouvoir améliorer la société et qu'ils ont lancé dans une plus grande proportion des projets, et cela, peu importe le domaine d'application social, économique et culturel.

#### **3.1- La permanence des liens avec le village d'origine**

Si les habitants du village de Sandrandahy ont toujours migré, une proportion de la population est toujours restée sur place, constituant le pivot de cette société en mouvement. Pour les migrants comme pour ceux qui restent au village, la commune est le lieu de leur origine qu'ils l'appellent souvent « Angy Atanana ». Quel que soit l'endroit où ils se trouvent : en ville ou au village, les migrants Betsileo n'oublient jamais son village natal. Ils ne rompent aucun des autres liens qui les unissent à leurs communautés d'origine.

**Tableau n°10 :** Nombre de biens laissés par les migrants à leurs résidences

	Nandriana	Anivorano	Efadray	Ankafotra	Total
Boeufs	623	514	754	653	
Porcs	200	176	212	186	
Bâtiments	50	49	32	51	
Autres	154	176	201	197	
Total					

*Source : Auteur, 2009*

Le tableau n°11 indique la plupart des chefs de ménages migrants ont conservé une case dans leur village, y ont de la terre et encore du cheptel confié à des parents ou à des alliés.

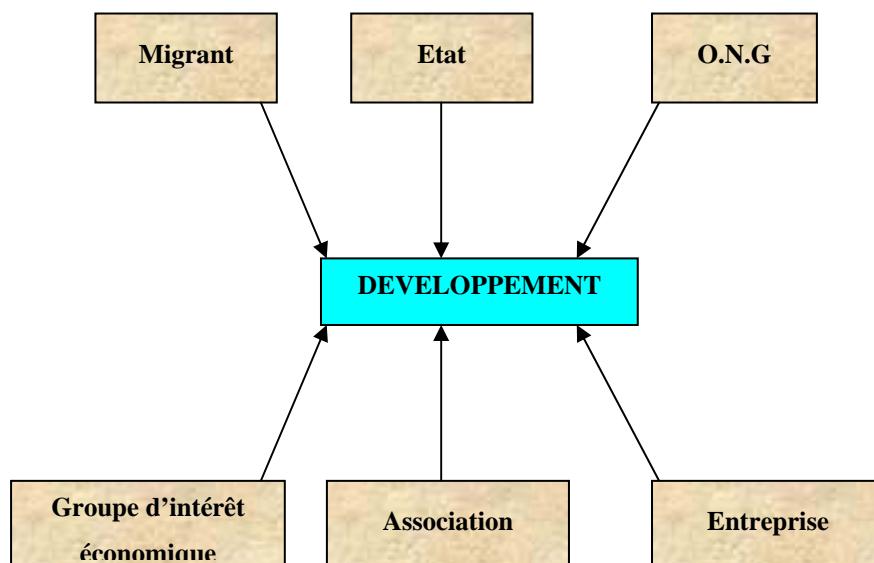
### 3.2- La rente migratoire, un atout potentiel pour le développement de la commune de Sandrandahy

La migration rurale suscite aussi bien des espoirs que des préoccupations dans le cadre de développement de la zone d'origine. Le revenu que les migrants envoient à leur communauté d'origine sous forme de remises peut accroître la sécurité alimentaire et réduire la vulnérabilité déterminée par les chocs.

#### 3.2.1- Les migrants, vecteurs de développement de la commune

La politique de développement liée aux flux migratoires dans la commune de Sandrandahy n'a pas pour but de favoriser le retour au village des migrants. Au contraire, leur présence dans leurs zones d'accueil est précisément la condition de l'aide efficace pour le développement de la commune. Elle vise surtout à renforcer l'intégration dans les régions de destination tout en favorisant la solidarité active avec le village de Sandrandahy. Sous cet angle, l'originalité de la politique de développement ne réside pas seulement dans l'articulation de l'intervention active des partenaires publics et privés (Mollet, 2005) ; elle tient aussi et surtout dans le fait que les migrants deviennent acteur conscient du développement de la commune. C'est là qu'est le point central : nulle forme d'aide (pouvoirs publics, banques, associations,...) ne peut se substituer à l'action de développement des migrants originaires du village. Ils sont le cœur et le corps vivant de l'opération, participation active est la condition sine qua non de la solidarité de l'édifice.

**Figure n°6 : Acteurs de développement de la commune de Sandrandahy**



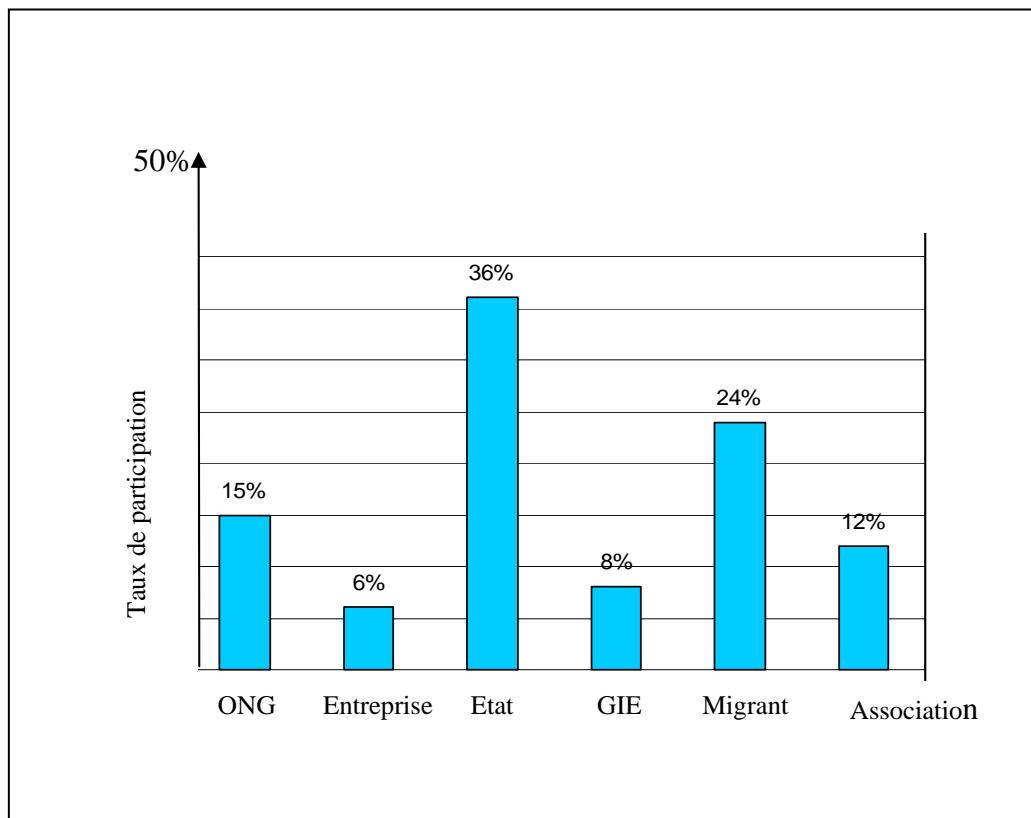
Source : Auteur, 2009

Cette figure montre que tous ces acteurs peuvent aider à l'élaboration de projets de développement intégrés dans la commune de Sandrandahy (micro projets ou grand projets). De ce fait, les migrants doivent donc être associés aux contrats nationaux, régionaux et locaux dans toutes les actions de développement de son village.

### 3.2.2- Les projets de développement impliquant les migrants

Le mouvement naturel de réalisation de projets de développement par les paysans originaires de la commune a pris une certaine ampleur depuis quelques années. En d'autres termes, les initiatives individuelles des migrants dans les activités de développement de la commune de Sandrandahy ont été renforcées et encouragées par l'émergence de certaines associations des migrants, en particulier le Fikambanan'ny Terak'i Sandrandahy (FITESA) qui multiplie actuellement des actions de développement communautaires dans le village.

**Figure n°7** : Taux de participation aux actions de développement au niveau de la commune par acteurs



Source : Auteur, 2009

La figure n°10 montre bien que l'Etat reste l'acteur principal de la mise en œuvre des actions de développement dans la commune, mais les apports des migrants avec ceux des organismes de développement semblent évidemment comme de force motrice des ces actions étatique. Alors, il est sans aucun doute que les migrants jouent un rôle important dans l'amélioration de bien-être socio-économique des habitants locaux.

### **3.2.2.1- Les principales actions de développement des migrants dans la commune**

Lors de l'entretien avec le maire de la commune (Cf. Annexe III), ce dernier a dit que : « plus de trente pour cent de toutes actions de développement dans la commune de Sandrandahy proviennent de l'aide des natifs du village en partenariat avec les autorités locales ». Dans cette optique, la mise en œuvre du projet de développement fait par l'association des migrants en collaboration avec les autorités locales et avec appuis des différents organismes, nécessite alors des mesures d'accompagnement pour que les projets puissent être viables et pérennes au niveau de la population locale. Afin de pouvoir assurer la satisfaction des besoins fondamentaux de cette population dépendante des fonds collectés auprès des migrants et d'améliorer leur bien-être socio-économique, des actions exprimées par les habitants de Sandrandahy ont été déterminées.

### **3.2.2.2- Les aspects retenus du développement engagés**

#### **a - Construction des infrastructures sociales**

La construction des infrastructures publiques (écoles, dispensaire et maternité) ont été envisagée pour que la population locale puisse avoir accès aux services publics satisfaisants. Il s'agit alors de mettre en œuvre une politique efficace dans le cadre de l'éducation et la santé au niveau de la commune.

#### **b - Modernisation de l'activité agricole**

Cette action a été déjà menée par l'association FITESA dans le fokontany de Nandriana. Il s'agit en fait d'assurer une meilleure subsistance des populations et de mieux intégrer les productions locales avec le marché.

#### **c - Mise en place de coopératives agricoles ou de consommation**

Le but de cette action est d'acheminer à la commune des denrées de première nécessité. La mise en place de coopératives agricoles ou de consommation permet au village de se doter

d'une structure d'intervention collective sur la régularisation du marché de sorte que les familles n'ont plus à assumer isolément les coûts de déplacement et de transport notamment en période de cyclone au cours de laquelle il existe des difficultés en approvisionnement.

d -Adduction d'eau potable et assainissement

L'objectif est d'élaborer une boîte à outil de l'ingénierie sociale et technique pour l'adduction et l'assainissement dans la commune de Sandrandahy, à destination des autorités locales, dans une optique d'économie de l'eau, facteur structurellement rare dans cette zone.

e - Electrification rurale dans les villages de Sandrandahy

La réalisation de cette action a été déjà faite pendant quelques années. Mais les appuis des autorités publiques sont vivement recommandés surtout dans le cadre de partenariat aussi technique que financier. Cette action est actuellement menée par la JIRAFI, en partenariat avec la banque allemande GTZ, cette dernière finance en grande partie le projet.

f - Formation en permanence des élus locaux, des cadres de l'administration locale et des femmes leaders

Il s'agit de partage des expériences en matière de politique de développement entre les différents acteurs du monde rural pour bien encadrer les paysans locaux.

g - Construction des ouvrages hydrauliques

Cette action est en rapport avec le projet de la JIRAFI avec l'appui du ministère de l'énergie et des nombreux partenaires, dans le cadre du développement des énergies renouvelables pour la préservation de l'environnement et la biodiversité. Mais la réalisation de cette action dépend beaucoup de la volonté de la commune de s'engager dans la participation des apports tels que la main-d'œuvre, la fourniture des matériels locaux.

h - Promotion des activités artisanales

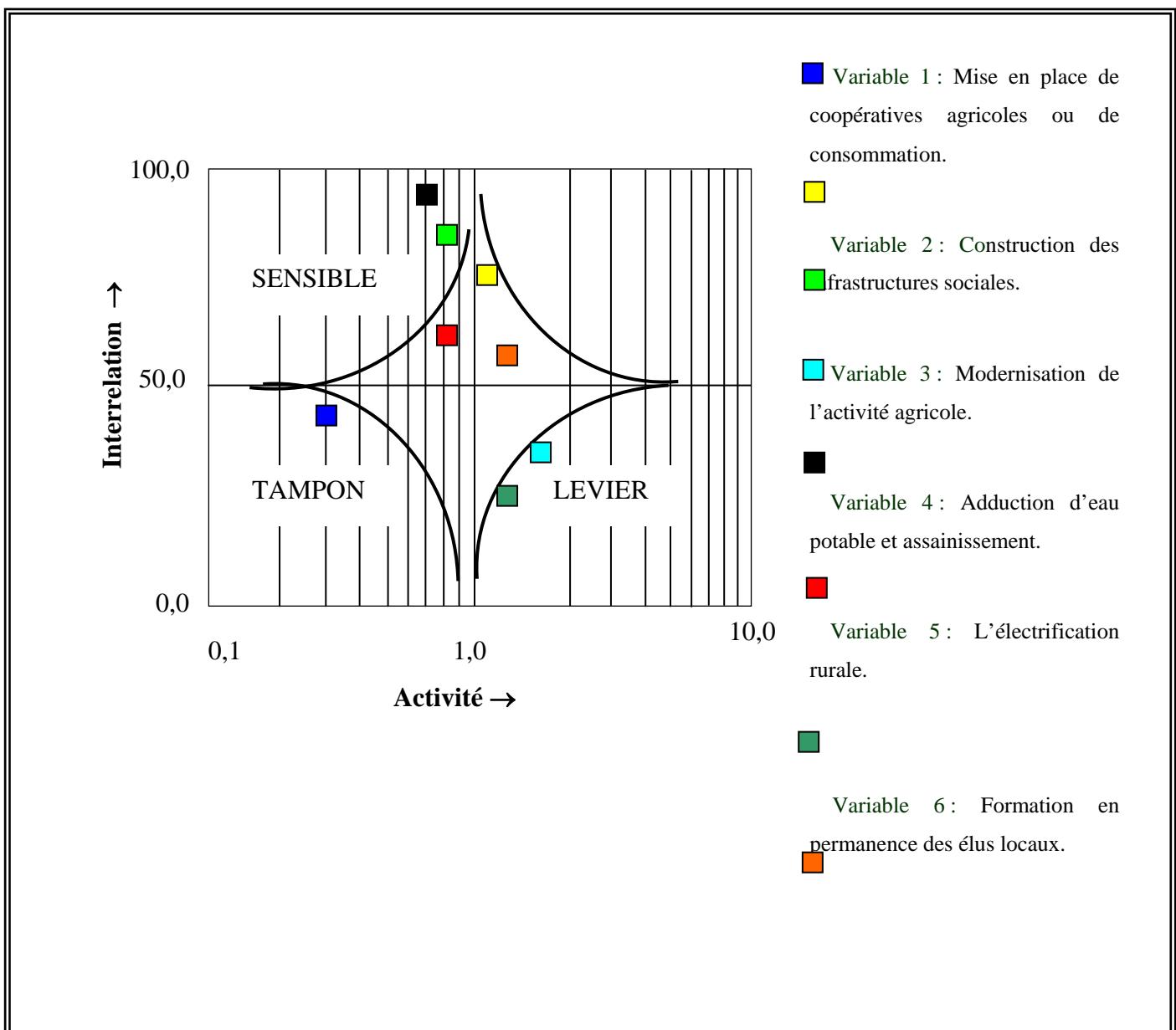
Il s'agit d'appuyer les artisans locaux pour créer des nouveaux emplois, et améliorer la qualité des produits artisanaux locaux. Cette action ne permet pas non seulement de réduire le nombre des paysans qui quittent leur village en cherchant de travail ailleurs, mais surtout de lancer les activités artisanales dans la commune.

### 3.2.2.3- Classement des actions selon l'analyse de sensibilité

L'analyse des interrelations entre les actions permet de visualiser la classification des actions sur la figure n°8 :

**Figure n°8 : Classification des variables pour la mise en œuvre du projet de développement**

Cas de Sandrandahy



Source : Vesler & Hesler<sup>3</sup>, 1980

<sup>3</sup> Vesler & Hesler, 1980 : Méthode d'analyse de sensibilité, in Cahier terroir & Ressource : projet Terre Tany

### a- Les actions classées comme LEVIERS

La catégorie « levier » se rapporte aux actions : construction des ouvrages hydrauliques, ainsi que l’adduction d’eau potable et assainissement. Ces actions sont celles qui ont beaucoup d’influence sur les autres variables dans le système tandis qu’elles sont peu influençables par ces derniers. La mise en œuvre de cette action pourra avoir des changements dans le système tout en tenant compte de la gestion des fonds envoyés par les migrants pour le développement local.

### b - Les actions classées comme NEUTRES

La catégorie « neutre » regroupe les actions : promotion des activités artisanales, formation en permanence des élus locaux et la construction des infrastructures sociales. Ces actions ont moyennement d’influence sur les autres variables dans le système et elles sont également moyennement influencées par ces derniers. En plus, ces actions n’ont-elles pas de poids perceptibles sans la confirmation des résultats des autres actions. La promotion des activités artisanales ne peut être envisageable tant qu’il n’y a pas encore des ouvrages hydrauliques pour permettre à rentabiliser la production des matières premières locales. De même pour la construction des infrastructures sociales, qui devrait avant tout, avoir une adduction d’eau pour que les services sociaux soient satisfaisants pour les habitants locaux.

### c - Les actions classées comme TAMPON

La mise en place de coopérative agricole ou de consommation est la seule action appartenant à cette catégorie. Dans le système, cette action peut avoir moins d’influence aux autres et reçoit à son tour très peu d’influence sur les dernières. En quelque sorte, la mise en œuvre de cette action dans la commune de Sandrandahy semble importante pour les paysans ayant un certain niveau technique beaucoup élevé. Autrement dit, seul les paysans dans ce groupe sont les plus bénéficiaires de cette action, alors que l’ensemble de paysan dans la commune n’est pas forcement censé d’avoir des techniques agricoles élevées.

### d - Les actions classées comme SENSIBLE

La catégorie SENSIBLE regroupe : « électrification rurale et modernisation des activités agricoles ». Ces actions ne peuvent pas avoir que moins d’influence sur les autres variables tandis qu’elles sont facilement influencées par ces dernières. Du fait de leur degré d’influence faible, il semble probable d’attendre à un résultat qui répond entièrement à

l'objectif de la réalisation des autres actions. Prenons un cas particulier à titre d'exemple, la modernisation des activités agricoles qui demande essentiellement de l'application d'autres mesures pour être faisable. Autrement dit, cette action ne répond pas immédiatement les besoins à court terme de la population, il en de même pour l'électrification rurale dont les résultats ne visent pas une solution à court terme de la population locale.

### **3.3- Impacts de la migration sur les zones de destination**

On ne peut plus ignorer les impacts de la migration Betsileo sur le développement de leurs zones de destination. En d'autres termes, les travailleurs migrants du village peuvent contribuer le mieux à l'économie des zones de destination. L'enquête menée auprès des migrants originaires de la commune (Cf. Annexe IV), a permis de connaître les activités économiques des migrants, ainsi que leurs contributions dans la vie économique et sociale de leur zone d'accueil.

#### **3.3.1- Sur le plan économique**

Dans ce domaine, les migrants du village de Sandrandahy ont toujours tendance à migrer dans des zones à potentialité agricole avec une grande superficie cultivable disponible.

##### **3.3.1.1- Les activités économiques des migrants dans les zones d'accueil**

###### **a - Pour les migrants définitifs**

Les migrants originaires de Sandrandahy ont pour vocation de travailler dans le domaine agricole ; l'agriculture est donc la principale activité depuis leur installation dans les zones de destination. Etant donné que les Betsileo s'intègrent facilement à la technique de la riziculture, ils pratiquent beaucoup ce type de culture dans toutes les régions où ils s'installent, si on prend à titre d'exemple le cas du Moyen Ouest : Ankadinondry, Bemahatazana, Tsiroanomandidy où la plupart des migrants Betsileo s'intéressent à des activités agricoles. Ces migrants ne pratiquent non seulement de la riziculture mais aussi d'autres cultures comme le manioc, la patate douce et le maïs. Par conséquent, l'arrivée

massive des migrants Betsileo dans ces régions a permis donc d'aménager des hectares de terres arables.

**Tableau n°11 : Superficie cultivée par les migrants (ha)**

Années	Tsiroanomandidy ville	Ankadinondry	Bemahatazana
1998	291	600	8000
2002	487	11560	12400
2005	645	15342	15234

*Source: PCD, trois communes 2005*

Le tableau n°11 montre bien que les terrains cultivés dans ces trois communes de cette région ne cessent pas de se multiplier d'une année à l'autre. Par exemple, pour le cas de la commune d'Ankadinondry, il passe de 600 à 11 560 ha entre les années 1998 et 2002.

Dans le domaine de l'élevage, il s'accompagne souvent de l'agriculture, les migrants Betsileo pratiquent cette activité dans leur terre d'accueil surtout dans le district de Tsiroanomandidy et dans la partie Sud de Madagascar où plusieurs migrants possèdent un effectif important du cheptel bovin.

#### b - Pour les migrants temporaires

Le salariat agricole s'inscrit en particulier dans les activités principales des migrants temporaires Betsileo dans leurs zones de destination. Tel groupe des migrants s'intéressent surtout dans la partie d'Ambatondrazaka et celle de Marovoay. Les deux districts sont considérés comme des principaux greniers à riz de Madagascar, et dans lesquels les migrants effectuent des travaux rizicoles comme le labour, le repiquage, le sarclage et la moisson du riz. Dans ce sens, les migrants ne possèdent qu'un statut de salarié agricole pendant leur séjour temporaire en milieu d'accueil. Sous un autre angle, les migrants de Sandrandahy commence aujourd'hui à se déplacer dans la région Atsinanana ( Mahanoro et Fenerive Est) durant la saison de litchis pour en cueillir et de même dans les districts de Manakara et Mananjary.

Pour en conclure, les expériences ou savoir faire Betsileo offrent une chance supplémentaire pour la relance des activités économiques de leurs régions de destination.

### **3.3.2- Sur le plan social**

Les zones d'accueil tirent plusieurs avantages grâce à la présence massive des migrants dans leur milieu, puisque la migration constitue essentiellement un des moyens pour attirer des fonds sociaux ou plus exactement des fonds de développement de la part des bailleurs de fonds. Cette situation s'explique surtout par l'augmentation de la population des zones de destination, qui entraîne par la suite, une amélioration des infrastructures sociales (santé et éducation) par les autorités locales avec l'appui des autres organismes sociaux. Autrement dit, pas mal des organismes de développement se sont intervenus dans la zone, vue la croissance de la population locale.

### **3.3.3- Sur le plan culturel**

Le brassage ethnique caractérise beaucoup l'un des impacts culturels de la migration dans la zone d'accueil. Cela est dû principalement par le lien de mariage entre deux ethnies. Dans le Moyen Ouest, c'est le mariage entre Betsileo et Merina étant le cas souvent relevé dans ce sujet. Alors la présence de cette situation dans la zone d'accueil renforce une certaine cohésion inter ethnique et reflète aussi l'évolution de rapport socio-regional ; tout cela entraîne par la suite la synergie sociale dans le développement régional.

Il ne faut pas oublier aussi que l'échange culturel entre la zone de départ et celle d'accueil facilite beaucoup la communication ou la relation au sein de différentes ethnies. Cette situation améliore la relation entre les autochtones et les immigrants, mais c'est toujours le phénomène migratoire qui est à l'origine de tout cela dans la zone de destination des migrants Betsileo. Enfin, la migration Betsileo joue un rôle crucial dans le développement social de leur zone d'accueil.

### **III- DISCUSSIONS**

Cette partie permet de vérifier la conformité des hypothèses émises dans la partie introductive. Les discussions dans cette étude se concentrent essentiellement autour de trois axes principaux dont l'organisation de la migration, l'amélioration de la vie économique et sociale liée à la migration et la migration en faveur du développement local. Tandis que, les axes stratégiques portent notamment sur trois points : la mise en place d'une politique migratoire, le maintien des pratiques sociale et culturelle au niveau local et les opportunités réelles pour le développement de zone de départ.

#### **1- L'organisation de la migration**

La mobilité sociale dans la commune de Sandrandahy nécessite une certaine intervention d'une part de l'Etat et d'autre part des autorités locales. Dans cette optique, l'objectif est de pouvoir profiter de cette mobilité non seulement pour le développement du village mais aussi pour celui des zones d'accueil.

##### **1.1- L'organisation sociale d'une politique de déplacement de la population**

La mobilité sociale est au cœur de l'histoire et de l'évolution de la population de la commune de Sandrandahy. Si elle est un mouvement d'individus dans le temps et l'espace, elle est aussi un mouvement de convictions, d'échanges et de cultures (HORNER, 1989). Elle confronte des populations et des personnes entre elles et peut être aussi bien à l'origine de préjugés, des tensions que de rencontres et d'enrichissement interculturels. Face à la complexité de plus en plus de ce phénomène migratoire dans la commune Sandrandahy, les autorités locales ne sont pas encore conscientes de son rôle de premier plan dans la mise en œuvre d'une certaine organisation sociale au profit des migrants originaires du village avant leur départ. Tout cela permettra de viser à trouver les voies et moyens pour optimiser les avantages de la migration pour le développement et d'en atténuer son impact négatif sur la population de la commune.

En ce sens, il faut au moins que les autorités locales donnent une sorte d'appui social pour les migrants, parmi lequel la formation afin qu'ils puissent bien s'intégrer et s'adapter dans leurs zones d'accueil respectifs.

D'une manière générale, il est sans aucun doute que les migrants ont le droit de savoir avant leur départ du village, toutes les conditions de vie du milieu où ils vont s'installer de nouveau, que ce soit d'une manière temporaire ou définitive : ils ont à titre d'exemple le droit de savoir leurs conditions d'accès, de séjour et d'acquisition à la terre. Alors que les autorités villageoises n'arrivent pas à adopter des instruments sociaux adéquats en matière migratoire dans le cadre de la protection des droits de l'homme pour les migrants originaires de la commune de Sandrandahy.

### **1.2- L'organisation administrative d'une politique de déplacement de la population**

Il ne faut pas ignorer l'importance du cadre juridique qui est susceptible de favoriser la circulation des migrants du départ au retour. Là encore, il s'agit de prendre en compte de toutes les procédures administratives concernant le déplacement des migrants depuis le départ de village jusqu'à l'arrivée à la zone d'accueil. Aujourd'hui, de nombreux obstacles compromettent gravement la connaissance et le respect des droits administratifs des migrants au niveau de la commune de Sandrandahy, c'est-à-dire ces derniers ne se rendent pas compte de tous les papiers administratifs afférents à leur déplacement dans toutes les régions. On peut citer le passeport, la carte d'identité, le contrat de travail. A cela s'ajoutent les lacunes dans les législations communales, les risques de vide juridique, le manque de volonté politique et la faiblesse des moyens financiers à disposition, la faiblesse de prise de conscience des populations et des autorités administratives locales des réalités inhérentes au mouvement migratoire (SANDROU, 2004). Au niveau national, tous les aspects des migrations et des droits des migrants ne sont pas inclus dans des dispositifs administratifs nationaux tandis que certains textes en vigueur sont aujourd'hui obsolètes ou manquent d'application effective.

## **2– Les conditions de vie économique et sociale liées à la migration**

La migration du village vers les régions opère comme un mécanisme d'ajustement des individus et des groupes au décalage de développement entre le secteur productif et non productif des zones rurales. De tels ajustements provoquent habituellement des effets tant positifs que négatifs. Dans ses aspects positifs, la migration allège la pression sur la terre

agricole et sur la disponibilité alimentaire. Dans ses aspects négatifs, elle induit de nouveaux déséquilibres dans la vie sociale et économique tant dans les zones d'accueil que d'origine.

Ces déséquilibres se traduisent dans la commune de Sandrandahy par un déclin de la production agricole et une paupérisation accrue et l'éclatement des structures traditionnelles sociales et familiales.

### **2.1- La gestion de bras de l'exploitation agricole**

Il faut comprendre les conséquences possibles des départs des hommes en migration au niveau du village sur la gestion de l'exploitation agricole. Dans cette optique, les ménages substituent aux salariés agricoles et à l'entraide les bras perdus de l'exploitation agricole. En définitive, pour certains ménages, ce manque de bras n'est constaté qu'après le départ des hommes, tandis que pour les autres même si ce départ a eu lieu ; les recours aux salariés agricoles sont toujours nécessaires spécialement dans la culture à rendement stratégique dont le riz en premier lieu. En conséquence, le recours aux salariés n'est pas une pratique nouvelle qui résulte du départ des hommes en migration. Les besoins en main-d'œuvre extérieure sont réels avant leur départ et ces besoins répondent à une rationalité en termes de surface cultivée.

### **2.2- La migration et relation de genre**

La dimension genre de la migration n'est toujours pas prise en compte dans le programme de développement. Actuellement, aucune analyse n'a encore été entreprise sur les implications de la migration féminine pour la dimension genre des ménages agricoles, les stratégies démographiques des familles, la production agricole et la sécurité alimentaire, de même pour la situation des femmes de migrants restées au village ou à la campagne. Pour plus de précision, l'ignorance totale de la dimension genre de la migration apparaît dans l'analyse et la collecte des données : les statistiques de migrations rurales-urbaines par sexe font souvent défaut, et les données sur les ménages agricoles dirigés par des femmes sont rares. Les informations sur ces ménages mettent l'accent sur les femmes elles-mêmes plutôt que sur les unités que forment les ménages qu'elles dirigent. Ces lacunes expliquent que les décideurs ne sont pas conscients des implications politiques d'une telle situation, si

bien que les projets agricoles et les programmes d'urbanisation prennent rarement le genre comme inhérente à la migration. Jusqu'à présent, il n'y a aucun consensus sur la question de savoir si la migration améliore ou affaiblit le statut des femmes face aux hommes, à cause de la multitude de facteurs qui conditionnent et expliquent les effets qu'entraîne la migration sur la position des femmes et de la diversité des situations féminines.

### **3- La migration en faveur du développement local**

La migration, la décision éventuelle de retour, et le rapport des migrants à leur zone d'origine relèvent de motivations privées, individuelles. Ils répondent à de multiples facteurs, tant dans les régions de destination que dans le milieu de départ : démographie, économie, social et culturel.

#### **3.1- Partenariat avec les autorités locales**

La réussite de tous les projets de développement dépend d'une part de la mobilisation des migrants, de leur capacité à gérer techniquement et politiquement les projets et notamment, à faire accepter leurs initiatives aux autorités traditionnelles et à la population du village ainsi qu'à nouer des partenaires avec d'autres acteurs de développement et, d'autre part de l'environnement régional et national.

Ainsi, les projets de développement des associations de migrants se heurtent très souvent à l'absence des infrastructures, à des problèmes inhérents au localisme de micro-projet : coûts de transaction élevés, saturation du marché en l'absence d'étude sur l'ampleur de la demande solvable. Là encore, il s'agit d'un problème au niveau des autorités locales qui ne peuvent pas négocier en grande partie leur soutien technique et financier en appui aux projets de ses organisations membres devenant un médiateur nécessaire dans les projets de développement de la commune. De plus en plus, le gouvernement n'est pas encore conscient de la potentialité des migrants dans l'initiative directe ou indirecte de développement en faveur de leur milieu d'origine.

### **3.2- La mobilité sociale, accélérateur ou frein au développement ?**

La réponse ne semble pas univoque, selon le point de vue duquel on se place. Pour les familles aisées, qui possèdent déjà un certain nombre de biens, comme un logement salubre, un revenu qui leur permet de vivre d'une manière normale, que ce soit par le commerce, ou l'agriculture, les fonds envoyés par leur famille en migration sont affectées à des dépenses qui peuvent être qualifiées d'investissement.

Ce sont eux qui ont la possibilité d'acheter des bœufs, des terres pour accroître leur production. Dans cette optique, il est sans aucun doute que les migrants agissent sur l'accroissement des capacités de production et donc sur la relance économique nouvelles local.

Dans d'autre cas, il semble cependant que pour les familles ayant une certaine difficulté économique, c'est-à-dire sans terre et sans travail permanent, les apports monétaires des migrants servent tout juste à subvenir les besoins essentiels dans lesquels l'alimentation, l'habillement, la santé, la scolarisation des enfants. Les dépenses peuvent ainsi être qualifiées de consommation, sans aucun impact réel sur l'économie de la zone étudiée. Les apports des migrants permettent uniquement de joindre les deux bouts. Il s'agit d'une aide à la survie des populations restées. De ce fait, investir dans la commune n'est pas une priorité, ni pour les migrants, ni pour leur famille, puisque l'économie y fonctionne au ralenti (RAKOTONIRINA, 2005). On constate entre autres un changement dans l'économie locale, qui glisse vers une économie de rente. Par conséquent, les activités locales se reculent, l'agriculture est peu à peu abandonnée et l'élevage stagne ; en définitive, l'économie continue de fonctionner grâce à un revenu provenant des migrants. En ce sens, la migration constitue un obstacle de développement dans le village de Sandrandahy.

### **4-Les axes stratégiques se rapportant au phénomène migratoire**

Au regard des analyses faites sur la mobilité sociale dans la commune de Sandrandahy, les axes stratégiques ayant trait à ce phénomène s'articulent autour des trois points majeurs suivants :

#### **4.1- Mise en place d'une organisation de la migration**

Pour résoudre les problèmes de la migration dans la commune rurale de Sandrandahy, il semble important d'adopter une certaine organisation tant dès le départ du village qu'à l'arrivée dans les zones de destination.

Pour l'organisation au départ du village ; les points suivants devraient être retenus : il faut responsabiliser les autorités locales dans l'organisation du départ des migrants de son village et préparer dès le départ du village tous les papiers administratifs pour tous les déplacements que ce soit temporaire ou définitif. De plus, faire une séance d'explication sur les travaux et les conditions de travail sur lesquelles les migrants doivent survivre dans les zones d'accueil et planifier une sorte d'organisation de transport des migrants jusqu'à leur zone de destination. Enfin, les autorités locales devraient aussi mettre en place une politique migratoire adéquate au niveau de la commune pour encourager les motivations des migrants de leur départ du village et les faire bénéficier des soins médicaux, ou contrôler leur état de santé avant de partir pour éviter les accidents éventuels dans les zones d'accueils.

En ce qui concerne l'organisation à l'arrivée au milieu d'accueil, il s'avère très nécessaire de préparer leur hébergement dans le centre d'accueil communautaire du milieu de destination pour assurer leur sécurité physique ou morale et mettre aussi en place une structure d'accueil temporaire ou permanent. En plus de cela, mieux vaut faciliter leur accès à l'organisation sociale du milieu d'accueil, afin de les favoriser à l'intégration ou à l'adaptation dans le nouveau contexte de vie de la zone de destination. Sous un autre angle, créer un certain centre de service foncier spécialement pour les migrants, semble important et par lequel ces derniers ont le droit d'être propriétaires de terre dans les zones d'accueil.

#### **4.2-Maintien des pratiques sociales et culturelles au niveau local**

L'implication des migrants dans la vie sociale et culturelle de la zone d'origine doit être prise en compte pour éviter tous les effets pervers de la mobilité sociale. En définitive, il faut que les migrants, quelle que soit leur zone de destination, ne doit pas se détacher du système de valeur de la zone d'origine.

Pour mettre en œuvre une certaine politique sociale et culturelle de la migration par rapport au milieu d'origine, les points suivants méritent d'être retenus :

- Dans la communauté d'origine : une forte identité ethnique, régionale ou locale, une forte tradition d'organisation et la constitution du cadre juridique, religieux, social, économique et même politique. A cela s'ajoutent, la conservation de certaine pratique ancestrale comme la fihavavana, le contrôle du processus migratoire par la famille et la communauté et enfin l'établissement de stratégie migratoire orientée vers le maintien des liens entre les migrants et leur communauté d'origine. En d'autre terme, il faut tenir compte de la politique de décentralisation, de l'existence de programme public en support aux associations de migrants et l'acceptation dans le village de la participation des migrants sur le développement.
- Dans le lieu de destination : on peut citer entre autres l'éloignement du lieu d'origine, l'attachement à la communauté d'origine et la stabilisation du processus migratoire. Dans d'autres cas, il semble important l'existence de la concentration des migrants dans la même région et de réseau d'entraide entre les migrants pour favoriser la reconnaissance et le soutien de leurs associations et leurs initiatives en faveur du développement par les pouvoirs publics.

#### **4.3-Les opportunités réelles pour le développement de zone de départ**

Proposer des pistes de solutions pour le développement de zone de départ des migrants d'une part, et enrichir les éléments sur la politique nationale de migration d'autre part, tel est l'esprit qui mérite d'être animé pour le développement de zone de départ des migrants. En ce qui concerne la commune de Sandrandahy, les migrants de ce village ont suffisamment démontré leur mobilisation pour le développement local. Mais leurs efforts ne suffiront pas, il faudrait une synergie d'action de la part de l'Etat, des collectivités, des partenaires techniques et financiers, des migrants eux-mêmes pour venir à bout des multiples défis du développement.

Les points suivants doivent prendre en compte pour promouvoir le développement local : l'amélioration de la coopération économique, développement du commerce, appui aux développements sociaux et économiques et prévention des conflits afin de promouvoir la prospérité dans les différentes régions concernées par la migration. Là encore, il s'agit de faire de la migration un facteur positif pour le développement, à travers la promotion des mesures concrètes destinées à renforcer leur contribution à la réduction de la pauvreté.

## CONCLUSION

La commune rurale de Sandrandahy est caractérisée par un milieu physique peu productif et plus ou moins saturé. La structure économique de la commune est principalement basée sur le secteur primaire dont l'agriculture et l'élevage sont les plus dominants. Toutefois, la faiblesse de la production agricole très remarquée au niveau du village pousse en général les paysans locaux à se déplacer vers d'autres régions. Cette mobilité sociale peut prendre plusieurs formes et s'intéresse beaucoup la majeure partie de la population active. Dans ce cas, certains quittent le village d'une manière temporaire tandis que les autres de façon permanente et ils s'installent presque dans toutes les régions de Madagascar, notamment sur les zones à forte potentialité agricole. Les conséquences de cette migration touchent essentiellement la vie sociale de la population locale d'une part et les caractéristiques économiques de la commune d'autre part. Du point de vue sociale ; la migration entraîne un certain problème de genre, c'est-à-dire, beaucoup des hommes des villages sont partis en migration en laissant aux femmes le rôle de chef de ménage et celui de bras de l'exploitation agricole pour lesquels les femmes ont de grandes difficultés à supporter, de même pour les aînés ou les personnes âgées qui subissent toujours des mauvais traitements de la part des migrants dès leur retour au village, ces derniers sont presque victimes d'insulte, d'un manque de respect, de violence physique de leur enfant migrant. Mais du point de vue économique, celle-ci constitue une source de revenus pour les familles restant au village, revenus comparables à une rente puisque ne dépendant pas du travail local. En plus, l'association des migrants originaires du village a mené des actions de développement en faveur des habitants locaux : plus précisément, ces actions sont menées dans l'objectif d'améliorer le bien-être socio-économique de la population du village et de relancer les activités économiques locales. A une autre dimension, les migrants originaires de la commune ne contribuent pas non seulement au développement de leur zone de départ mais aussi leurs milieux d'accueil. En effet, les migrants de la commune rurale de Sandrandahy jouent à la fois de rôles économique et social tant dans leur zone de destination que celui d'origine. La synergie des actions entre les acteurs de la mobilité sociale reste le cœur de la réussite du développement de la commune de Sandrandahy.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIAMAMPIHATONA, Kabary Betsileo, Troisième édition, Antananarivo, Imprimerie FLM, 1994.
- ANH T.S, GUBRY P, HONG VT, Ho Chi Minh ville, De la migration à l'emploi. Les Dossiers du Ceped, n°40, Paris, Juin 1996.
- BUIJSROGGE P, Initiatives paysannes en Afrique de l'Ouest.Édition Harmattan, 1989.
- DECARY R, CASTEL R, Modalités et conséquences des migrations intérieures récentes des populations malgaches, 1951. Imprimerie officiel Tananarive
- DESCHAMPS, Les migrations intérieures à Madagascar, 1959. Édition Berger, Levrault, Paris
- EQUIPE INTER-RESEAUX, Spécial migration, 2008.
- GUEYE D.D, Les mobilisations pour le départ migratoire, 2007. Paris édition Belle vue
- GUilmoto, SANDRON, Migration et développement, 2003. La Documentation française Paris
- GUilmoto, Migration et Institution au Sénégal, 1997, Effet d'échelle est déterminant, les dossiers du Ceped n°46 Juin 1997
- HOERNER, Essai sur les relations villes-campagnes dans le Tiers Monde, 1989. Toliary, CNRE, Orstom.
- INSTAT, Inventaire des Fivondronana de Madagascar, 2001.
- INSRE, Mouvement de la population dans le sous préfecture d'Ankazoabo : Naissance, Décès et Migration, 1969. Imprimerie FLM Antananarivo
- JEAN PIERRE Raison, Les Hautes Terres de Madagascar et leurs confins occidentaux : enracinement et mobilité des sociétés rurales, Edition Karthala, 1984.
- MAEP, Monographie de la région Amoron'i Mania, 2003.
- MERA C, Migration coréenne en Argentine, 2005. Thèse en Anthropologie social
- MOLLET L, Nomenclature des groupes ethniques à Madagascar, 1957, Bulletin de Madagascar, vol 7, n°129
- MUSTAPHA Omrane, Accès à la terre, dynamique démographique et ancestralité à Madagascar, 2008.

- Plan Communal de Développement de la commune rurale de Sandrandahy, 2003.
- RAMAROMISY, Dynamique de peuplement et occupation agricole de l'espace dans le front pionnier de la forêt Mikea, Sud Ouest de Madagascar : exemple de campement d'Andraketa, 2000.
- Rapport Mondial sur le développement humain, Edition ECONOMICA, 2003 ;
- RAKOTONDRAFARA Charles, Dynamique démographique et développement durable dans les Hautes Terres malgaches, 2004. Edition Karthala.
- SANDROU Frédéric, Présentation d'une méthode d'enquête des flux de population en milieu rural malgache, 2004.
- RAMIARATSOA Hervé, Les paysans Merina et Betsileo au cœur des Hautes Terres malgaches, 1998. Paris, ORSTOM.
- RANDRIANASOLO Ella Suzy, Mobilité sociale et Aménagement de l'espace de la commune rurale de Sahamadio Fisakana, 2007. Mémoire maîtrise département géographie université d'Antananarivo.
- RAKOTONARIVO Ando, Migration et Développement en région Betsileo. Mémoire DEA Institut Catholique de Madagascar, 2005.
- RAFREZY ANDRIANARIVELO, Population de Madagascar, situation actuelle, 1984, MRSTD Antananarivo.
- RAZAFINDRALAMBO G, La transfert de gestion dans le cadre du PE3, quels indicateurs de réalisation à retenir, 2007.
- WORLD BANK, Taux d'accroissement de la population, 2008.

## WEBIOGRAPHIE

- <http://www.unpopulation.org>
- <http://migration.ucdavis.edu/mm/index.html>
- <http://www.migration information.org>
- <http://www.un.org/esa/population/unpop.html>

**ANNEXE I**  
**NOMBRE DE FOKONTANY DE LA COMMUNE DE SANDRANDAHY**

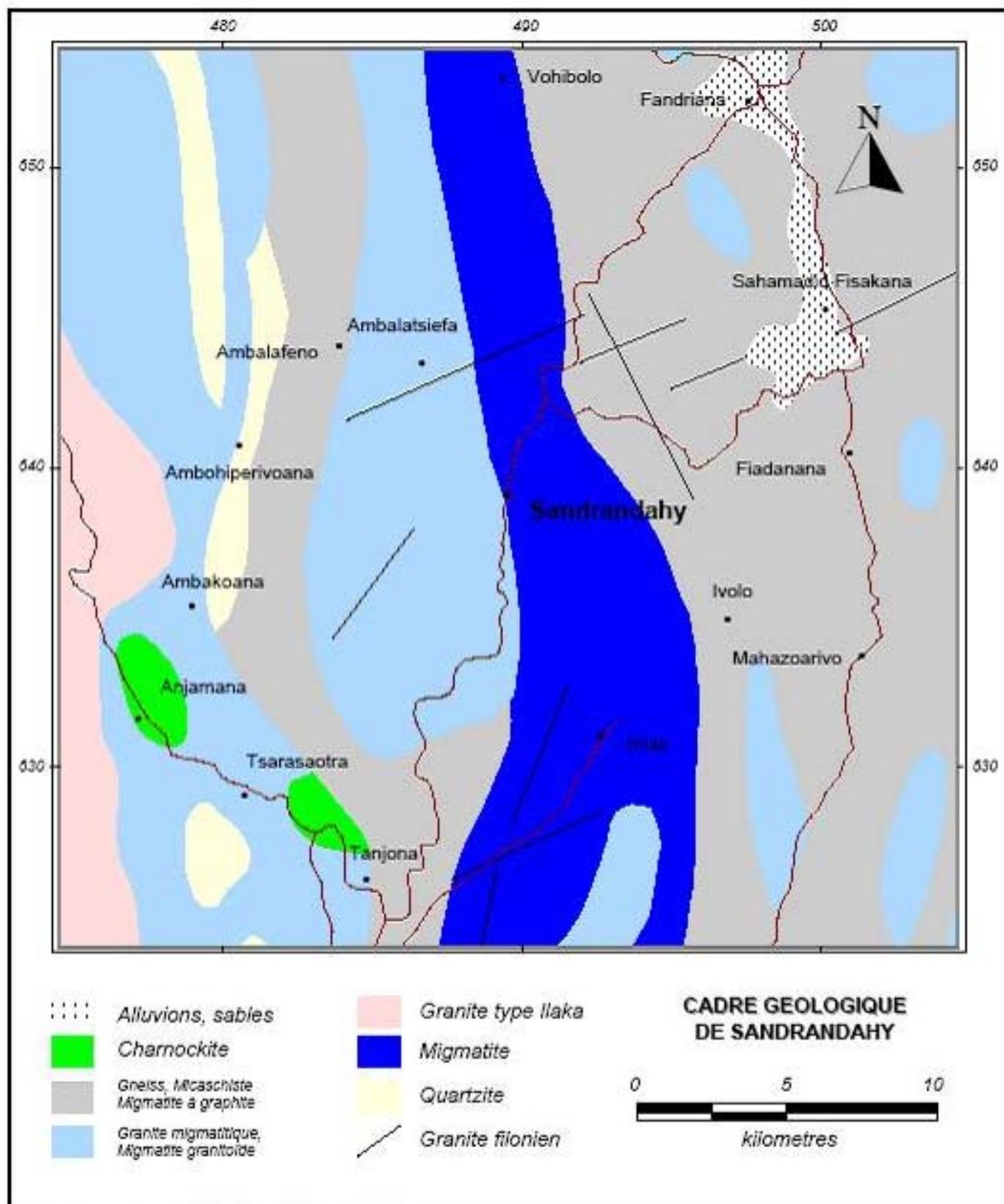
<b>Fokontany</b>	<b>Orientation par rapport au chef lieu de la commune</b>	<b>Distance par rapport au chef lieu de la commune (Km)</b>
Sandrandahy	Chef lieu de la commune	0
Ambohibary	Est	0.3
Zafindrazokarivo	Sud-Est	1
Zafindriantsiambo I	Sud-Est	5
Zafindriatsiambo II	Sud-Est	6
Andriamahandimy	Est	3.5
Amboaimena	Nord-Est	5
Zafindrenikobe	Ouest	7
Zafindremanakana	Nord-Est	8
Marovahana	Nord	1
Amoronimania	Nord-Est	3
Fisakatsiavadika	Est	4
Anivorano	Nord	3
Ankafotra	Nord	1
Ambanifieferana	Ouest	6
Zafindratsinarivo	Sud-Ouest	1
Ambalasoaray	Ouest	9
Efadray I	Ouest	5
Efadray II	Ouest	6
Ambohimahazo	Ouest	4
Sahalava	Ouest	7
Talata Iary	Sud	10
Nandriana	Sud	8
Fiadanana	Sud-Est	11
Anjoma	Sud-Est	9
Ambalatany	Nord-Ouest	5

Iavomanitra	Nord-Ouest	7
Ikototany	Nord-Ouest	9
Ambohibelona	Nord-Est	11
Boba	Ouest	9
Ambolotarakely	Ouest	18
Ambalafeno	Ouest	16
Ambolo	Nord-Ouest	18
Andongoabe	Nord-Ouest	15
Tsarafidy	Nord-Ouest	18
Ambihipanana	Nord-Ouest	13

**REPARTITION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE SANDRANDAHY**

Fokontany	0-5 ans		6-10 ans		11-17ans		18-60ans		60 et +		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Marovohana	23	33	17	17	20	19	62	69	09	11	131	149
Fisakatsiavadika	45	54	37	47	53	43	99	88	12	16	246	248
Ambanifieferana	95	95	81	89	95	83	204	212	23	29	498	508
Zafindratsinarivo	38	50	42	54	34	44	88	122	24	30	266	290
Nandriana	55	51	53	65	67	87	164	164	17	28	356	395
Ambohimahazo	4	11	23	19	62	68	145	139	19	33	253	270
Andriamahadimby	175	200	110	175	105	97	278	260	100	75	653	821
Iary	35	49	32	34	96	86	164	103	13	23	340	355
Ankafotra	42	32	20	12	28	30	84	86	04	09	178	169
Efadray I	39	26	48	40	60	40	71	79	20	23	238	208
Zafindriamanakana	144	149	146	187	196	157	213	248	24	35	723	776
Zafindriatsambo I	48	35	38	58	85	94	88	168	05	04	214	345
Sahalava	45	53	43	45	51	48	146	178	20	30	285	324
Efadray II	25	25	16	20	39	32	125	106	15	20	220	203
Boba	22	31	43	36	44	38	76	95	13	19	187	218
Fiadanana	14	12	15	14	17	11	41	40	04	07	91	84
Anjoma	32	29	22	27	44	48	76	95	13	19	187	218
Ambolotarakely	50	76	39	52	39	37	103	77	25	20	386	415
Amboaimena	60	68	35	50	45	41	230	236	16	20	386	415
Zafindriatsambo II	70	89	66	55	82	43	148	158	24	26	390	371
Zafindrenikobe	55	70	60	56	84	100	133	120	30	42	362	388
Tsarafidy	40	31	30	17	29	19	63	57	05	03	167	127
Ambohimanarivo	18	14	10	13	30	20	50	60	15	27	123	124
Iavomanitra	72	60	58	52	76	70	86	75	36	46	328	303
Amoronimania	28	35	37	44	40	48	83	79	09	13	197	219
Andongoabe	42	52	21	27	43	47	103	126	06	15	215	267
Ikototany	35	32	37	30	69	58	86	82	10	12	238	213
Ambohibary	30	26	18	21	36	27	79	78	04	12	167	164
Ambalafeno	30	29	29	12	47	38	78	73	12	08	196	160
Anivorano	31	49	44	38	47	18	57	67	06	10	185	182
Ambolo	25	19	23	27	47	52	53	49	04	03	152	150
Ambohipananana	31	37	54	73	78	73	65	70	26	29	254	282
Ambalatany	25	19	23	27	47	52	53	49	04	03	152	150
Sandrandahy	31	37	54	73	78	73	65	70	26	29	254	282
Zafindrazokarivo	44	40	25	28	69	46	84	92	06	09	228	215
Zafindriamahatsiahy	122	154	210	237	270	220	290	127	100	85	992	823
Ambalasoaray	69	109	55	71	82	101	139	150	38	36	383	467

## LA GEOLOGIE DE SANDRANDAHY



**Source :** FTM, BD 500

## ANNEXE II

### Textes et lois sur la migration à Madagascar

DECRET n° 74-187 PORTANT ORGANISATION DE LA  
MIGRATION

Le Général de Division Gabriel Ramanantsoa, Chef du Gouvernement,

Vu la loi constitutionnelle du 7 novembre 1972,

Vu l'ordonnance n° 73-073 du 1er décembre 1973 portant orientation du développement rural,

Vu l'ordonnance n° 74-022 du 20 juin 1974 définissant les orientations du régime foncier et précisant les conditions générales d'exécution des travaux d'aménagement foncier en milieu rural,

En conseil des Ministres;

Décrète :

CHAPITRE PREMIER

ZONES DE DEPART ET ZONES D'ACCUEIL

Article premier : La migration a pour but la réalisation du développement harmonieux et concerté de la production agricole en fonction des impératifs économiques exigés par :

- le développement général du pays ;
- la répartition équilibrée de la population propre à favoriser la maîtrise de la mise en valeur ;
- la mise en œuvre d'une véritable politique de revenu agricole par une meilleure répartition des terres ;
- la possibilité de permettre le plein-emploi et l'utilisation rationnelle des fonds d'exploitation ;
- l'acquisition d'un revenu minimum, pour toute exploitation à caractère agricole entraînant la participation à l'économie de marché.

Art. 2 : La migration doit être planifiée, encouragée et organisée. Sont considérées zones de départ :

- les zones à forte densité de population où les superficies de référence fixées ne peuvent pas être respectées
- les zones forestières où tout aménagement risque de passer par la destruction des richesses naturelles existantes.

Les zones d'accueil sont :

- les régions sous-peuplées et sous-équipées mais possédant des potentialités agricoles ;
- les grandes propriétés reprises par l'Etat reconnues aptes à l'installation des migrants.

## CHAPITRE II

### ORGANISATION ET STRUCTURE DES ZONES DE MIGRATION

Art. 3 : Chaque zone de départ fera l'objet d'un programme d'aménagement et de remembrement foncier.

Art. 4 : Chaque zone d'accueil doit comporter un centre de services techniques et financiers ayant pour rôle :

- la formation professionnelle ;
- l'accueil des migrants ;
- l'appui en matière de gestion ;
- l'appui technique et financier ;
- l'approvisionnement ;
- la transformation et le stockage des produits éventuellement ;
- la distribution de crédit ;
- les équipements socio-économiques et culturels.

Un cahier des charges définit les modalités d'installation des migrants.

Art. 5 : Dans les zones de migration, les terres sont loties et aménagées en fonction des spéculations adaptées à la région. Leur exploitation peut être individuelle ou collective.

Chaque exploitation doit être au moins égale à la superficie de référence.

Art. 6 : Les migrants seront tenus de participer, au moyen d'une prestation en travail, à la construction de logement et de leur bâtiment d'exploitation.

Ils devront également participer, suivant les modalités indiquées dans le cahier des charges, aux frais de construction, au fonctionnement et à l'entretien des infrastructures collectives.

### CHAPITRE III

#### CONDITIONS A REMPLIR PAR LES CANDIDATS A LA MIGRATION

Art. 7 : Toute personne s'installant dans des périmètres d'accueil et bénéficiant d'une aide de l'Etat doit recevoir soit une formation minimum préalable, soit une formation directe sur le lieu même d'installation.

Art. 8 : Les migrants doivent être de nationalité malagasy, volontaires de bonne condition physique, âgés de moins de quarante ans à la date de réception de leur dossier, en position régulière au regard des lois sur le Service national, et posséder une aptitude réelle aux travaux agricoles.

Ils doivent en outre se conformer aux dispositions du cahier des charges qui leur sera préalablement communiqué. Tout candidat à la migration doit subir systématiquement une visite médicale.

Art. 9 : Peuvent prétendre à la qualité de migrants sous réserve de remplir les conditions énumérées aux articles 7 et 8 ci-dessus :

- les agriculteurs se trouvant dans des zones surpeuplées ne permettant plus l'acquisition d'une exploitation conforme à la superficie de référence de ces zones ;
- les jeunes gens issus des établissements de formations agricoles agréés ;
- les pionniers du Service civique ;
- les citadins désireux d'accomplir une reconversion professionnelle.

Art. 10 : Sera considéré comme prioritaire tout candidat à la migration, propriétaire des terrains qu'il cultive quand ceux-ci accuseront une superficie inférieure à celle de référence, et qui acceptera de les vendre.

Art. 11 : Un service de la migration sera institué auprès de l'une des directions du Ministère du Développement rural. Ce service procède au classement des régions naturelles en zones de départ et en zones d'accueil et se charge de la mise en œuvre de la politique de migration après consultation de la commission régionale de réorganisation foncière et de remembrement concernée.

Art. 12 : Les crédits nécessaires au financement de l'organisation de la migration doivent être prévus au Budget de l'Etat.

#### CHAPITRE IV

##### INDEMNITES D'INSTALLATION - SUBVENTIONS

Art. 13 : Chaque migrant ou couple de migrants pourra bénéficier pendant la première campagne agricole d'une indemnité journalière de sujets divers, qui sera fonction de la composition de la famille et devra, au minimum couvrir les frais de nourriture.

Art. 14 : Des subventions peuvent être accordées aux migrants pour :

- les fournitures agricoles correspondant au premier établissement ;
- les frais de premier établissement et l'aménagement.

Art. 15 : Un arrêté conjoint des Ministres chargés du Travail, des Finances et du Développement rural fixe les barèmes des indemnités et des subventions pouvant être allouées aux migrants par le Service de la migration. Ces barèmes tiendront compte des conditions et des caractéristiques des zones d'accueil.

Art. 16 : Pour toutes les subventions, les migrants doivent nécessairement passer par le centre de services visés à l'article 4 du présent décret.

#### CHAPITRE V

##### DES PRETS CONSENTEES AUX MIGRANTS

Art. 17 : Les migrants ne peuvent bénéficier que de deux catégories de prêts :

- les prêts à court terme ;
- les prêts à moyen terme.

Art. 18 : Des prêts à court terme peuvent leur être octroyés pour :

- les fournitures agricoles ;
- les crédits de campagne.

Art. 19 : La durée des prêts à moyen terme consentis aux migrants peut aller jusqu'à dix ans. Le taux d'intérêt est fixé par arrêté conjoint des Ministres chargés du Développement rural et des Finances mais il doit être inférieur d'au moins deux pour cent (2 %) au taux normalement pratiqué pour le crédit agricole à moyen terme.

Art. 20 : Ces prêts à moyen terme sont accordés :

- pour les achats de cheptel vif ou mort ;
- pour compléter les fonds de roulement lorsque le cycle de production excède la durée habituelle du crédit à court terme ;
- pour l'amélioration de la structure d'exploitation et l'extension des fermes ;
- pour l'amélioration de l'habitat rural notamment les équipements sanitaires, l'eau et l'électricité.

Art. 21 : Pour toute attribution de prêts, les dossiers des exploitants doivent obtenir le visa du centre de services, considéré comme aval technique.

Art. 22 : Les conditions de garantie de l'Etat seront déterminées par décret.

Art. 23 : Le centre de services est chargé du recouvrement de prêts et de leur versement auprès des organismes prêteurs.

Art. 24 : La tenue des comptes des exploitations est contrôlée par le centre de services pendant la durée des remboursements des prêts.

Les contrats de prêts créent un engagement pour l'agriculteur d'accepter le contrôle permanent de l'utilisation des crédits qui lui ont été ouverts pour le financement de son programme de production.

#### CHAPITRE VI

#### PROCÉDURE D'ATTRIBUTION DES TERRES ET MODES D'APPROPRIATION DES SOLS

Art. 25 : Dans les zones d'accueil, le plan de lotissement des terres disponibles et susceptibles d'être attribuées à de nouveaux occupants est établi par les soins du Service d'aménagements fonciers et de remembrement.

86.

Ce plan est remis au centre de service qui assurera la répartition des lots après avis de la commission régionale de réorganisation foncière et de remembrement.

Art. 26 : Le plan de lotissement prévoit la possibilité de réinstallation des occupants éventuels des zones d'accueil qui peuvent en outre bénéficier des subventions et des prêts au même titre que les migrants.

Le plan est alors homologué par le service des aménagements fonciers et de remembrements qui en saisit le ministère chargé des domaines et lui fournit tous les éléments nécessaires à la rédaction des contrats. Ces contrats fixent le prix d'acquisition des terres, les frais d'aménagement ou le loyer annuel et leurs modalités de règlement.

Les attributaires peuvent devenir propriétaires du lot ou rester superficiaires, conformément aux dispositions à l'article 17 de l'ordonnance n° 74-022 du 20 juin 1974.

Art. 27 : L'accésion à la propriété est subordonnée à l'exécution du contrat et du respect du cahier des charges.

L'obtention du titre déclaratif de propriété se fait à la diligence du Service des Aménagements fonciers et de remembrements et du Service de la Migration.

Art. 28 : En cas de non-exécution des dispositions du premier alinéa de l'article 27 précédent, le retrait des parcelles mises en jouissance peut être décidé par le Service des Aménagements fonciers et de remembrement, après avis du Service de la Migration et de la commission régionale de réorganisation foncière et de remembrement. La reprise effective de ces terres ne peut toutefois intervenir qu'après le ramassage de la récolte pendante.

#### CHAPITRE VII

##### DISPOSITIONS DIVERSES

Art. 29 : Le transport des migrants ainsi que les frais occasionnés par le déplacement des zones de départ vers les zones d'accueil sont à la charge de l'Etat.

87.

Art. 30 : Des arrêtés ministériels ou interministériels fixeront en tant que de besoin les modalités de fonctionnement et d'organisation du centre des service, du Service de la Migration, du Service des aménagements fonciers et de remembrement, et de la commission régionale de réorganisation foncière et de remembrement.

Art. 31 : Le Ministre du Développement Rural, le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Intérieur et le Ministre de la Fonction Publique et du Travail sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République.

Fait à Antananarivo, le 20 Juin 1974

\* Par le Chef du Gouvernement : Gabriel RAMANTSOA

Le Ministre du Développement Rural,  
Emmanuel RAKOTOVAHINY

Le Ministre de l'Economie et des Finances  
Albert Marie RAMAROSON.

Le Colonel Richard RATSIMANDRAVA,  
Commandant la Gendarmerie Nationale,  
Ministre de l'Intérieur.

Le Ministre de la Fonction Publique et  
du Travail,  
Daniel RAJAKOBA.

### **ANNEXE III**

#### **QUESTIONNAIRES ADRESSEES AUX MENAGES DE CHAQUE FOKONTANY**

##### **I- DEPART**

- 1-Combien d'enfants avez-vous ?
- L'âge, le sexe, et le nom de chaque enfant.
- 2-Où est (sont)-il(s) parti(s) ?
- Demander la destination de chaque enfant.
- 3-Comment l'enfant a-t-il décidé de partir ? (Poser la question pour chaque enfant).
- A-t-il reçu une proposition ?
- De qui ?
- 4-Est-il (elle) parti(e) en sachant ce qu'il (elle) allait faire ?
- 5-Etait-il (elle) célibataire à l'époque ?
- 6-Avait-il (elle) reçu une dotation en terre avant son départ ?
- 7-Avait-il (elle) un revenu avant son départ ?
- Si l'enquêté a des enfants restés dans le village :
- Pensez-vous qu'il (elle) est possible que vos enfants qui restent dans le village partent aussi ?

##### **II- MIGRATION ET GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE**

- 8-Apres le départ de votre (vos) enfant (s), considérez vous que vous manquez de bras pour l'exploitation familiale ?
- Si oui, pour quelles taches, comment faites-vous pour combler cela ?
- Si recours aux salariés agricole, comment faites-vous les payez ?
- Est-ce qu'il y a eu un changement par rapport à l'avant départ des enfants sur cette question ?
- 9-Combien selon-vous le nombre minimum d'enfants pour faire fonctionner une exploitation comme la votre ?
- 10-Que préférez-vous, des revenus suffisants ou des terres suffisantes ?
- Pourquoi ?

### III- MIGRATION DES ENFANTS

Avez-vous des enfants qui ont quitté la Commune ?	Combien de vos enfants ont quitté la Commune ?
Oui	
Non	

Sexe de l'enfant 1-masculin 2-féminin	Enfant1	Enfant2	Enfant...
Année de naissance			
Où est-il allé vivre quand il a quitté la Commune ?			
Connaissait-il quelqu'un dans ce lieu avant de partir? 1-Oui      2-Non			
A quel âge est-il parti ?			
Pourquoi est-il parti ?			
Combien de fois, les 12 derniers mois, vous a-t-il rendu visite ?			
Vous aide-t-il en vous donnant de l'argent ?			
Vous apporte-t-il des cadeaux ?			
Où est-il maintenant ?			
Quelle est son activité actuelle ?			

### IV- L'APPORT FINANCIER DES ENFANTS MIGRANTS

- 1-Pensez-vous que vos enfants gagnent leur vie mieux qu'ici ?
- Si non, pourquoi est (sont)-il (s) parti (s) ?
- 2-Savez-vous, combien il (s) gagne (nt) ?
- 3-Qui de vos enfants envoient de l'argent pour vous ?
- Combien de fois ?
- En quoi est utilisé cet argent ?

4-L'argent envoyé vous suffit-il pour subvenir vos besoins au village ?

Oui

Non

Si non, qu'est ce que vous faites pour combler ce manque ?

5-Est qu'ils vous envoient aussi des aides en nature ?

Oui

Non

## **V- MIGRATION ET FEMMES**

1-Etes-vous né(e) dans cette Commune ?

Oui

Non

2-Avez-vous toujours résidé dans cette Commune ?

Oui

Non

3-En tant que mère, le fait d'abandonner par votre mari ne pose pas de problème ?

Oui

Non

Si oui, pourquoi il vous a quitté toujours ?

Chercher du travail

Changer du travail

Autres

4-Avec qui est-il parti ?

Seule

Avec vos enfants adultes.

5-Le fait d'être seul dans votre famille, le statut social de la femme est-il toujours respecté par la famille ou société ?

Oui

Non

6-Vivre en dehors de la Commune paraît-il pour vous agréable ?

Oui

Non

## **VI- DUREE DE DEPLACEMENT**

1-Avez-vous faite de déplacement de courte durée hors de la commune ?

Oui

Non

Si oui, combien de séjours ?

2-Avez-vous faite de déplacement à longue durée hors du village ?

Oui

Non

Si oui, combien de séjour ?

3-Où êtes-vous allé le plus fréquemment ?

Destination 1

Destination 2

Destination 3

Autres

4-Est-ce que vous connaissez avant ce qui vous attend là bas ?

Oui

Non

Où est votre dernier séjour avant d »entre au village ?

Séjour 1

Séjour 2

Séjour 3

Autres

## **VII- RETOUR**

1-Est-ce que l'un de vos enfants a décidé de s'installer définitivement sur le lieu de destination ?

2-Quel est votre avis sur le fait que vos enfants restent durablement sur le lieu de destination ?

3-Est-ce que vous connaissez avant cette destination ?

4-Quand comptez-vous que vos enfants reviennent chez vous ?

5-Si vos enfants trouvent sur le lieu de destination un revenu plus élevé que celui d'ici, êtes-vous d'accord qu'ils y restent ?

- Si oui, que feriez-vous de votre terre ?
- Si non, pourquoi ?
- 6-Que vont-ils faire ici à leur retour ?
- 7-Pensent-eux aussi leur retour ?

### **ENTRETIEN AVEC LES PERSONNES RESSOURCES**

- 1-Nom et Prénom du Maire ou Chef fokontany :
- 2-Quel est le nombre de population dans la commune ou fokontany ?
- 3-Combien du gens du village est-il parti comme migrants chaque année ?
- 4-Savez-vous les causes de leur départ ?
  - Elevage
  - Agriculture
  - Pêche
  - Artisanat
  - Autres
- 5-Problèmes rencontrés par les paysans locaux ?
  - Insécurité
  - Sans emploi
  - Insécurité alimentaire
  - Autres
- 6-Pourquoi les paysans quittent la commune ou fokontany ?
  - Habitude ancestrale
  - Contraintes économiques
  - Contraintes sociaux
  - Autres
- 7-Avez-vous déjà connus leurs zones d'accueils ?
  - Oui
  - Non
- 8-Existe-t-il de politique de migration interne au niveau de votre commune ou fokontany ?
  - Oui
  - Non

**ANNEXE IV**  
**METHODE D'ANALYSE DE SENSITIVITE**

Cette méthode permet de mesurer :

- L'interaction entre les paramètres qui caractérisent un système donné.
- Le degré d'influence d'un paramètre sur l'autre.
- Le degré d'influence que l'un prend de la part des autres.

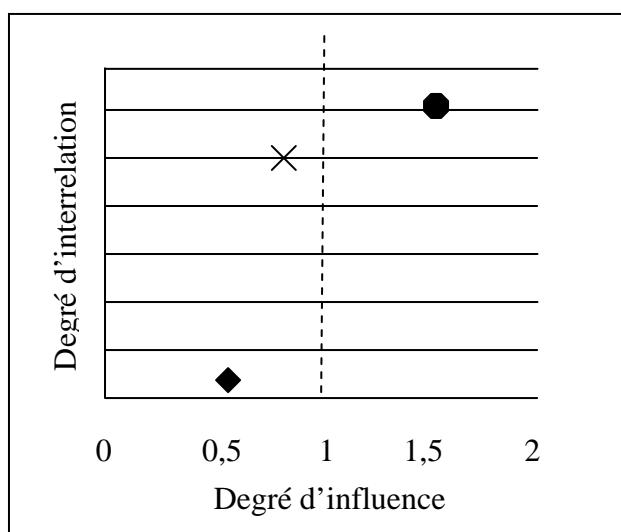
On prend le cas suivant à titre d'exemple pour bien montrer le degré d'interrelation des trois paramètres du système et ses degrés d'influence vis à vis des autres.

**MATRICE DE STIMULATION**

Variables	I	II	III	Somme Active SA
I		1	2	3
II	0		0.5	0.5
III	2	0		2
Somme Passive SP	2	1	2.5	

**Totaux de stimulation et d'interrelation**

Variables	SA/SP	SA*SP
I	1.5	6
II	0.5	0.5
III	0.8	5



Notes explicatives sur le graphe :

I : Variable qui a un degré d'interrelation beaucoup élevé par rapport aux autres et ayant aussi un degré d'influence le plus élevé par rapport aux autres variables dont supérieur à 1.

II : Variable ayant très peu d'interrelation et de faible degré d'influence, inférieur à 1.

III : Variable qui a plus de degré d'interrelation élevé tandis qu'il a un faible degré d'influence, inférieur à 1. Ce variable peut être influencé par I et inhibé par II.

Remarque:

- Un variable qui a un degré d'interrelation supérieur aux autres peut stimuler ces derniers.
- Un variable qui a un degré d'interrelation inférieur aux autres peut inhiber ces derniers.
- Un variable qui a un degré d'influence supérieur à 1 aura un effet actif sur le système.
- Un variable qui a un degré d'influence inférieur à 1 aura un effet passif sur le système.

### Matrice d'analyse pour le cas de Sandrandahy

	Fort : 2		Moyen : 1		Faible : 0,5		Nul : 0,1		Variables	1	2	3	4	5	6	7	8	Somme active	Taux d'interrelation
	La construction des infrastructures sociales	La modernisation de l'activité agricole	Mise en place de coopératives agricoles ou de consommation	L'adduction d'eau potable et l'assainissement	L'électrification du chef lieu de la commune et la construction des ouvrages	La formation en permanence des élus locaux, des cadres des administrations locales et des femmes leaders	Construction des ouvrages hydrauliques	Promotion des activités artisanales											
1	La construction des infrastructures sociales		0.5	0.1	0.5	1			2						0.5	0.1	4.7	49.3	5
2	La modernisation de l'activité agricole	1		2	0.1	2			2						1	1	9.1	81.9	
3	Mise en place de coopératives agricoles ou de consommation	1	2		1	2			0.5						0.1	2	8.6	82.5	6
4	L'adduction d'eau potable et l'assainissement	2	1	2		2			0.5						0.1	0.5	8.1	34.8	3
5	L'électrification du	2	1	0.5	2				2						0.5	1	9	94.5	

	chef lieu de la commune et la construction des ouvrages hydrauliques									
6	La formation en permanence des élus locaux, des cadres des administrations locales et des femmes leaders	2	2	1	0.1	1		1	0.5	7.6 72.2
7	Construction des ouvrages hydrauliques	0.5	0.5	2	0.1	0.5	2		1	6.1 25.6 2
8	Promotion des activités artisanales	2	2	2	0.5	2	0.5	1		10 61
	Somme Passive	10.5	9	9.6	4.3	10.5	9.5	4.2	6.1	
	Taux d'activité (SA/SP)	0.5	1.1	0.9	1.9	0.8	0.8	1.5	1.6	

### Coordonnées pour le diagramme synthétique

No :	Nom de la variable	Taux d'activité	Taux d'interrelation
Variable 1	Mise en place de coopératives agricoles ou de consommation	0.5	49.35
Variable 2	La construction des infrastructures sociales	1.1	81.9
Variable 3	La modernisation de l'activité agricole	0.9	82.56
Variable 4	L'adduction d'eau potable et l'assainissement	1.9	34.83
Variable 5	L'électrification du chef lieu de la commune et la construction des ouvrages hydrauliques	0.8	94.5
Variable 6	La formation en permanence des élus locaux, des cadres des administrations locales et des femmes leaders	0.8	72.2
Variable 7	Mise en place d'une organisation administrative et sociale des migrants	1.5	25.62
Variable 8	Promotion des activités artisanales	1.6	61

## ANNEXE V

### La précarité du monde rural dans la commune de Sandrandahy





## TABLES DES MATIERES

Remerciements .....	1
LISTE DES ABREVIATIONS .....	1
LISTE DES TABLEAUX .....	2
LISTE DES FIGURES .....	3
LISTE DES ANNEXES .....	4
Sommaire .....	5
INTRODUCTION .....	1
I- MATERIELS ET METHODES .....	4
1- ETAT DE CONNAISSANCE .....	4
1.1. La zone d'étude .....	4
1.2. L'identité Betsileo .....	4
1.3-Les fondements juridiques du déplacement de la population .....	5
1.4-La migration et l'influence politique d'aménagement agricole .....	5
2- METHODOLOGIE .....	7
2.1- PHASE EXPLORATOIRE .....	7
2.1.1-Les Revues bibliographiques .....	7
2.1.2-Entretien avec les personnes ressources .....	7
2.2 –PHASE OPERATIONNELLE .....	8
2.2.1 -Elaboration des fiches d'entretiens .....	8
2.2.2 -Elaboration des questionnaires d'enquêtes .....	8
2.2.3-Echantillonnage .....	8
2.3- PHASE DE TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES .....	8
2.3.1- Méthode d'analyse d'évolution .....	9
2.3.2-Méthode d'analyse de sensibilité .....	9
4-LES DIFFICULTES RENCONTREES .....	11
5-LE CALENDRIER DE REALISATION .....	12
II- RESULTATS .....	13
1- LA COMMUNE RURALE DE SANDRANDAHY, ZONE DE MIGRATION PERMANENTE .....	13

1.1- La manifestation permanente du phénomène migratoire dans la commune rurale de Sandrandahy .....	13
1.1.1- Historique du peuplement et faits marquant de la migration .....	13
1.1.2-Evolution du mouvement migratoire dans la commune.....	14
1.1.3- Typologie de migration et lieux de destination.....	15
1.1.3.1-Migrations temporaire .....	15
1.1.3.2-Migration permanente ou définitive .....	15
1.1.3.3- Migrations spontanée .....	16
1.1.3.4-Migration organisée .....	16
1.2- Les principales causes de la migration dans la commune de Sandrandahy .	17
1.2.1- Absence des surplus commercialisables .....	17
1.2.2-Manque de terre cultivable.....	18
1.2.3- Défaillance des moyens de production.....	18
1.2.4- Pression sociale et familiale .....	19
2.1-Les facteurs économiques influençant le système d'exploitation .....	20
2.1.1- Pénurie de main-d'œuvre agricole .....	21
2.1.2- Gestion de revenu provenant des migrants dans la vie familiale .....	23
2.1.3- Migration, femmes et système d'exploitation agricole .....	25
2.2- L'aspect social influençant les réalités sociales .....	26
2.2.1- Migration, source du dysfonctionnement du système social.....	26
2.2.2- Attitudes des non migrants face aux activités agricoles.....	27
2.2.3- Migration, facteur de déformation du système culturel .....	27
<b>3- LA MIGRATION, LEVIER DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE RURALE DE SANDRANDAHY ET LA ZONE D'ACCUEIL.....</b>	<b>28</b>
3.1- La permanence des liens avec le village d'origine.....	28
3.2- La rente migratoire, un atout potentiel pour le développement de la commune de Sandrandahy .....	29
3.2.1- Les migrants, vecteurs de développement de la commune .....	29
3.2.2- Les projets de développement impliquant les migrants .....	30
3.2.2.1- Les principales actions de développement des migrants dans la commune .....	31
3.2.2.2- Les aspects retenus du développement engagés.....	31

3.2.2.3- Classement des actions selon l'analyse de sensibilité .....	33
3.3- Impacts de la migration sur les zones de destination .....	35
3.3.1- Sur le plan économique .....	35
3.3.1.1- Les activités économiques des migrants dans les zones d'accueil.....	35
3.3.2- Sur le plan social .....	37
3.3.3- Sur le plan culturel .....	37
III- DISCUSSIONS .....	38
1- L'organisation de la migration .....	38
1.1- L'organisation sociale d'une politique de déplacement de la population .....	38
1.2- L'organisation administrative d'une politique de déplacement de la population .....	39
2- Les conditions de vie économique et sociale liées à la migration .....	39
2.2- La migration et relation de genre .....	40
3- La migration en faveur du développement local .....	41
3.1- Partenariat avec les autorités locales .....	41
3.2- La mobilité sociale, accélérateur ou frein au développement ? .....	42
4-Les axes stratégiques se rapportant au phénomène migratoire .....	42
4.1- Mise en place d'une organisation de la migration.....	43
4.2-Maintien des pratiques sociales et culturelles au niveau local .....	43
4.3-Les opportunités réelles pour le développement de zone de départ.....	44
CONCLUSION .....	45
BIBLIOGRAPHIE	
Tables des matières	